HORIZONS

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE NOISY-LE-SEC

N°1 JANVIER 2021

Vers une ville unie et solidaire

p.14

5G : **LA VILLE SOUHAITE UN MORATOIRE**

p.18-21

DANS LES COULISSES DE **VOTRE NOUVEAU « MAG »**

p.26-27

LES NOISÉEN·NE·S **ACTEUR·RICE·S** DE LA CULTURE

Noisy-le-Sec

En attendant la reprise, prenez soin de vous !

32 bis av de Bobigny
93130 NOISY LE SEC
Tél : 09 82 26 53 15

FIT & FURIOUS
ZUMBA PILATES/ BIKING/ COURS COLLECTIF
Toutes vos activités en illimitées
Professeurs diplômés d'état

EDI PARQUET
SPÉCIALISTE FRANÇAIS DU PARQUET BOIS

Show Room
EDI PARQUET
Vente, Pose & Rénovation
de tout type de Parquet

8, chemin des Groux
93130 NOISY LE SEC
06 10 68 78 76 • 09 83 96 73 76
contact@edi-parquet.fr
www.edi-parquet.fr

DUBERNAT GILLES

TAPISSIER- DÉCORATEUR
RÉFECTION DE SIÈGES-CANAPÉS
TENTURES MURALES- DOUBLE RIDEAUX

GILLESDUBERNAT@GMAIL.COM
32 RUE ANATOLE FRANCE
93 130 NOISY-LE-SEC
TÉL : 01 48 30 76 00
PORT : 06 09 07 61 38

MB HYGIÈNE ÉRADIQUE TOUS LES NUISIBLES

MB HYGIENE
Dératisation, Désinsectisation,
Désinfection, Débarras, Nettoyage

Nous intervenons chez les professionnels, les syndics de copropriétés, les particuliers pour des désinfections ou des problèmes ponctuels de nuisibles : Punaises de lit, rats, souris, blattes, frelons, guêpes, fourmis, termites, capricornes etc...

Nous intervenons dans toute l'île de France 7J/7 et 24H/24

42 rue du Paradis - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 71 81 20 22
Mobile : 06 21 99 34 81
email : contact@mbhygiene.com
DEVIS GRATUIT

Auchan
supermarché

90, rue Jean-Jaurès
93130 NOISY-LE-SEC

Livraison à domicile gratuite à partir de 90€ d'achat
PHOTOMATON - DÉVELOPPEMENT PHOTO
RECYCLAGE BOUCHONS - PILES - AMPOULES

Du lundi au samedi
de 8h30 à 21h

Le dimanche
de 8h30 à 12h30

Auchan
supermarché

EN IMAGES
RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS
P. 4-5

NOISY EXPRESS
P. 6-7
BRÈVES ET INFOS PRATIQUES

VIVRE À NOISY
ACTUALITÉ MUNICIPALE, ÉCO-GESTE ET TRAVAUX
P. 8-17

GRAND ANGLE
DOSSIER THÉMATIQUE
P. 18-21

ILS FONT NOISY
LES FORCES VIVES DE NOTRE VILLE
P. 22-25

TEMPS LIBRE
CULTURE, PATRIMOINE, SPORT ET LOISIRS
P. 26-30

ENTRE NOUS
INFOS DÉCHETS, SANTÉ, ÉTAT CIVIL ET PETITES ANNONCES
P. 31-33

TRIBUNES
P. 34-35

+ SORTIR À NOISY
AGENDA EN CAHIER CENTRAL

Directeur de la publication : Olivier SARRABEYROUSE
• **Directeur de la communication :** Erwan GUILLERON
• **Rédaction :** Kévin PONDAVEN (rédacteur en chef), Justine LE DORTZ, Sonia BEN HASSINE
• **Conception maquette / Graphisme :** Tania SALIBI EL KHOURY
• **Crédits photos :** Direction de la Communication / Adobe Stock
• **Impression :** Imprimerie RAS
Édité par la mairie de Noisy-le-Sec à 20 500 exemplaires
• **Distribution :** SARL Champar
Un problème dans la distribution du magazine ? Contactez la direction de la Communication de la Ville
• **Direction de la Communication :** Place du Maréchal-Foch, 93130 Noisy-le-Sec, 01 49 42 66 24, communication@noisylesec.fr
Site Internet : www.noisylesec.fr
Dépôt légal à parution
Régie publicitaire : Cithéa communication, 01 53 92 09 00, www.citheacommunication.fr

PEFC 10-31-1300
PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

Retrouvez l'actualité de la Ville, via Facebook, sur la page Ville de Noisy-le-Sec et via votre smartphone ou tablette sur l'appli « Ville de Noisy-le-Sec »

Ouvrir de nouvelles perspectives !

Olivier SARRABEYROUSE
Maire

POURQUOI RENOMMER LE MAGAZINE MUNICIPAL ?

O.S. : Il ne s'agit pas uniquement de changer le nom, mais d'offrir aux Noiséen·ne·s une formule renouvelée, en phase avec l'étude de lectorat menée il y a quelques mois.
« Horizons » résume nos ambitions : ouvrir de nouvelles perspectives pour les habitant·e·s, pour Noisy-le-Sec : il s'agit de placer la ville au cœur des dynamiques écologiques, citoyennes, économiques de la Seine-Saint-Denis, de l'Île-de-France.
« Horizons » résume aussi la nouvelle ligne éditoriale : nous voulons que ce mensuel soit bien plus qu'un compte-rendu des actions de vos élu·e·s : vous y trouverez de l'info locale utile, mais aussi d'autres regards sur vos quartiers, sur celles et ceux qui font Noisy. Il s'agit d'un premier numéro, et nous serons attentifs à vos retours pour continuer à le faire évoluer… En ces temps où la parole médiatique suscite de la défiance, nous essaierons d'être un point de repère, de redonner de l'espoir.

> « Ce que je veux souhaiter aux Noiséen·ne·s en 2021, c'est d'être au cœur du changement, celui que nous voulons porter avec les habitant·e·s »

JUSTEMENT, L'ESPOIR EN CE DÉBUT D'ANNÉE EST MIS À MAL AVEC LA CRISE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE… QUE SOUHAITER POUR 2021 ?

O.S. : Oui, nous sommes éprouvé·e·s par cette crise, qui malgré les espoirs suscités par les vaccins, semble ne plus finir… Tout juste élu·e·s, nous avons concentré nos énergies pour faire face à l'explosion de la précarité. Venir en aide aux personnes en difficulté, mettre en place des protocoles sanitaires coûteux dans les écoles, au centre de santé, nos administrations… ont été nos priorités.
La crise sanitaire réduit les interactions et les actions sur le terrain, c'est frustrant pour les habitant·e·s qui attendent des changements très rapides, mais aussi pour les élu·e·s, car nous avons hâte de recréer du lien, de remettre à niveau les services publics… Pour autant, nous enchaînons les réunions distanciées ou dématérialisées pour mener nos grands chantiers en matière de propreté publique, d'éducation, d'accès aux droits, d'aménagement durable…
Ce que je veux souhaiter aux Noiséen·ne·s en 2021, c'est bien sûr d'en finir avec ce virus, mais surtout d'être au cœur du changement, celui que nous voulons porter avec les habitant·e·s à Noisy, mais aussi au niveau national, voire mondial.
Nous ne pourrons plus vivre comme avant, dans un monde où la surconsommation empoisonne l'humanité. Je crois que nous pouvons prouver qu'il est possible de faire de la politique autrement pour rassembler, pour l'intérêt général.

Vie associative, événements culturels et sportifs, actions municipales, mais aussi animations pour l'enfance, la jeunesse ou nos seniors… chaque mois, retrouvez une sélection des événements qui ont marqué l'actualité de notre ville.

Sous l'impulsion de la municipalité, une trentaine de représentant·e·s associatifs se sont réuni·e·s début décembre pour co-rédiger la charte de la vie associative.

Des illuminations ont été déployées aux quatre coins de la ville et cette année, dans les quartiers plus excentrés (ici à la Boissière).

« Petit marché des créateurs » à la Popote-Coop le 20 décembre, organisé dans le respect des mesures sanitaires.

À la Micro-Folie, la Galerie et au théâtre des Bergeries, les équipes de nos établissements culturels se sont mobilisées en entourant les bâtiments de rubalise pour marquer leur désaccord face à la fermeture prolongée de leurs structures décidée par le Gouvernement, qui met la culture en danger. ⇨⇩

© Micro-Folie Noisy-le-Sec

© Théâtre des Bergeries

© Thibaut Darnat

⇧ En partenariat avec vos boulanger·e·s, la Ville a distribué 20 000 sacs à baguette arborant le « violentomètre » et le 39 19, numéro gratuit et anonyme dédié aux femmes victimes de violences.

⇦ Remise des colis gourmands ou des chèques-cadeaux aux retraité·e·s inscrit·e·s au Centre Communal d'Action Sociale, dans le respect des mesures sanitaires.

3 cœurs pour Noisy

L'Établissement Français du Sang (EFS) a créé depuis 2010 un label « Commune donneur » qui récompense tous les ans les villes pour leurs participation et leurs investissement dans la mise en place du don du sang. Participant au label depuis sa création, Noisy a obtenu les trois cœurs de 2010 à 2014, puis en a perdu un entre 2015 et 2018.
Grâce à la générosité des Noiséen·ne·s lors des collectes de l'EFS et à la mobilisation de la Ville, Noisy a retrouvé son 3e cœur !

LES CŒURS DU LABEL VALORISENT LA COLLECTIVITÉ SUR DIFFÉRENTS CHAMPS D'ACTIONS :

- le cœur « collecte » récompense l'optimisation du confort des collectes de sang et de leur accès ;
- le cœur « communication » félicite la pédagogie et l'information mise à la disposition des citoyen·ne·s ;
- le cœur « soutien » met en valeur l'engagement financier de la Ville dans le don du sang.

455

AVEC 438 VOLONTAIRES EN 2019 ET 455 EN 2020, LE DON DU SANG A BATTU DES RECORDS À NOISY

LA VILLE REMERCIE TOU·TE·S LES DONNEUR·E·S POUR LEUR ENGAGEMENT.

Cérémonies de vœux annulées

En raison de la situation sanitaire, aucune cérémonie de vœux à la population n'est organisée cette année. Malgré tout, une carte de vœux pour laquelle un appel à participation a été lancé auprès d'artistes noiséennes, sera distribuée chez tous les habitant·e·s (à lire en p. 26-27).

AIDE AUX SINISTRÉ·E·S DE LA TEMPÊTE ALEX

Le 2 octobre 2020, les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée, dans les Alpes Maritimes, ont connu des inondations d'une ampleur exceptionnelle, liées au dérèglement climatique. Cette tempête a fait sept victimes, de très nombreux blessé·e·s et engendré des dommages matériels considérables. Notre Ville a souhaité apporter son soutien aux sinistré·e·s en accordant une subvention, lors du Conseil municipal du 17 décembre, à l'association des Ami·e·s de la Roya, actrice essentielle de ce territoire, qui participe activement à la reconstruction.

2000 €

MONTANT ALLOUÉ À L'ASSOCIATION DES AMI·E·S DE LA ROYA PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

LE RECENSEMENT REPORTÉ

En raison de la situation sanitaire, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. D'autres solutions comme une collecte uniquement par téléphone ou un report au mois de mai-juin ont été étudiées mais ne garantissaient pas l'exhaustivité de l'enquête.

Lumières sur la ville

Dès le 4 décembre, notre ville a revêtu ses habits de fête grâce aux illuminations, d'autant plus attendues cette année dans la période que nous traversons. Les motifs lumineux équipés en totalité d'ampoules Led, plus écologiques, ont été déployés aux quatre coins de la ville et, nouveauté cette année, dans des quartiers plus excentrés (Londeau, Boissière, Engelhard et Renardière). Pour les prochaines campagnes, un travail sera mené en concertation avec les habitant·e·s et les élu·e·s. Il pourrait déboucher sur une collaboration avec un·e artiste pour l'élaboration d'un projet artistique sur mesure.

Inscriptions scolaires 2021

Les inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2021. En raison du contexte sanitaire, il est recommandé de privilégier l'inscription de votre enfant en ligne, par courriel ou par voie postale auprès du Guichet Unique (voir infos pratiques). Un formulaire d'inscription est également disponible sur www.noisylesec.fr.
Sont concerné·e·s :

- **pour une première rentrée en élémentaire,** les parents d'enfants non-scolarisés sur Noisy-le-Sec en maternelle et les parents emménageant dans notre ville,
- **pour une première rentrée en maternelle,** les parents des enfants nés en 2018 (les enfants nés en 2019 seront inscrits fin 2021 pour une rentrée en septembre 2022).
- **pour les enfants domiciliés à Noisy-le-Sec et scolarisés en grande section de maternelle dans une école publique noiséenne,** les inscriptions en CP seront effectuées automatiquement. Un courrier sera envoyé en mars-avril 2021 avec les modalités d'inscription.
- **pour les parents d'enfants scolarisés à Noisy-le-Sec en maternelle mais domiciliés dans une autre ville,** la demande de dérogation pour l'entrée au CP devra être renouvelée en déposant un dossier au Guichet Unique en avril 2021.

Guichet unique, 1 place du Maréchal-Foch
Courriel : inscriptions@noisylesec.fr
espace-citoyens.net/noisylesec

La Galerie **se refait une beauté**

Nouveau site internet, nouvelle signalétique, le centre d'art contemporain améliore sa visibilité et se rend plus accessible.

Dans l'optique d'harmoniser le graphisme du centre d'art, le nouveau site a été conçu par l'Atelier Pierre Pierre (qui réalise l'ensemble de l'identité visuelle de La Galerie depuis juillet 2019). Pour un accès simplifié, tous les événements sont désormais regroupés dans l'onglet « Programmation ».

À l'extérieur du centre d'art, vous avez peut-être aussi remarqué sept panneaux qui habillent le pourtour du rez-de-chaussée depuis cet été. Il s'agit d'une création visuelle imaginée là-aussi par l'Atelier Pierre Pierre. Constituée de deux couleurs, la structure de chaque panneau reprend celle des affiches des expositions, augmentant ainsi la visibilité de La Galerie dans la ville et permettant aux Noiséen·ne·s de mieux l'identifier.

lagalerie-cac-noisylesec.fr

Recyclez **votre sapin !**

Afin d'offrir une seconde vie à vos sapins de Noël, Est Ensemble installe des parcs à sapins dans chacune des villes du territoire jusqu'au 15 janvier. Déposé en déchèterie ou dans l'un de ces points de collecte, votre sapin sera broyé pour devenir du compost utilisé pour l'agriculture.

Sept points de collecte sont ouverts à Noisy :

- rue du 18-Avril-1944 (face à la place des Provinces),
- rue de Neuilly (rond-point du Londeau),
- square Marcel-Pagnol (côté rue Abel-Bonnevalle),
- avenue Alsace-Lorraine (sous le pont autoroutier),
- angle rue des Carrouges et avenue du Général-Leclerc,
- angle rues Baudin et Espaullard,
- rond-point des Petits Noyers.

geodechets.fr

VICTOIRE POUR LES ANTI-LINKY

Alors qu'Enedis a lancé la pose de ses compteurs communicants Linky à Noisy-le-Sec en décembre, un jugement donne raison aux anti-linky. En effet, après avoir été saisie par des particuliers, la cour d'appel de Bordeaux a estimé dans un arrêt rendu le 24 novembre qu'il n'y a aucune obligation légale à poser un compteur Linky, contrairement à ce qu'avance Enedis.

L'usager qui refuse ce type de compteur est donc dans son droit et doit faire connaître son refus par lettre recommandée avec accusé de réception à Enedis.

SÉJOURS AU SKI POUR LES 12-17 ANS

Malgré l'incertitude qui pèse encore sur ce type d'activités, et sous réserve des prochaines mesures liées à la Covid-19, le Service Municipal de la Jeunesse (SMJ) propose deux séjours à la montagne lors des vacances d'hiver, du 14 au 20 février. Le 1er se déroule aux Orres (Hautes-Alpes) pour les 12-14 ans, le second à Flaine Altaïr (Haute-Savoie) pour les 15-17 ans. Des séances de ski ou de snow board y seront proposées par des moniteur·rice·s diplomé·e·s.

Inscriptions au SMJ, 15 rue Béthisy.
Noisy-le-Sec SMJ

Pour un encadrement **des loyers**

La municipalité et Est Ensemble ont formulé un vœu auprès du Ministère du logement pour faire partie du dispositif expérimental mis en place par la Loi « évolution du logement, de l'aménagement et du numérique » (ELAN). L'encadrement des loyers permet aux zones dites « tendues » en matière de logement de réguler les montants de location les plus élevés. Le marché locatif sur le territoire d'Est Ensemble connaît une augmentation constante des loyers, provoquant ainsi des difficultés importantes d'accès au logement pour de nombreux ménages. Par ailleurs, l'attractivité du territoire et les impacts des travaux d'amélioration de la desserte de notre ville contribuent à l'enchérissement des coûts du foncier et par conséquence des prix des locations. Pour toutes ces raisons, un encadrement des loyers permettrait aux Noiséen·ne·s une meilleure accessibilité au logement.

16,5 €/m²

LOYER MOYEN (HORS CHARGES) D'EST ENSEMBLE SUR LE MARCHÉ LIBRE.
UN NIVEAU BIEN SUPÉRIEUR À CEUX D'AUTRES « ZONES TENDUES »

Soutien au **monde sportif**

Arrêt des entraînements et des compétitions, baisse du nombre de licencié·e·s, nos associations sportives sont particulièrement impactées par la crise sanitaire.

Afin de les soutenir, la Ville a versé des acomptes dès le mois de janvier sur les subventions habituelles accordées au titre de l'année 2021, aux associations qui bénéficient de plus de 23 000 € : Basket-Ball Association Noiséenne, Rugby Club Noiséen, Noisy-le-Sec Athlétisme, La Vigilante gymnastique, Cercle des Nageurs Noiséens et Olympique Noisy-le-Sec Banlieue 93.

SERVICES À LA POPULATION

S'adapter aux **besoins des habitant·e·s**

Offrir des services publics à la population de qualité tout en offrant de bonnes conditions de travail aux agent·e·s de la Ville. Tels sont les principaux objectifs de Pascale Labbé, adjointe déléguée au développement du service public et du personnel communal. Entretien.

Pascale LABBÉ
Adjointe au maire déléguée au développement du service public et du personnel communal, et des temps libérés

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LES **DÉLÉGATIONS** DE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC ET DU PERSONNEL COMMUNAL ?

Pascale Labbé : J'ai choisi ces délégations car je suis très attachée aux services publics qui sont mis à mal, depuis plusieurs années, par les politiques d'austérité. Ils sont pourtant notre bien commun et permettent l'égalité d'accès aux usager·e·s.

Les services publics communaux sont d'ailleurs presque les seuls à être encore présents dans nos quartiers. Les agent·e·s de la Ville sont les garant·e·s du bon fonctionnement de notre collectivité et c'est pourquoi, il faut être à leur écoute et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions. J'œuvre pour le dialogue social, afin d'instaurer des relations de travail sereines et de confiance, entre élu·e·s et administration.

LA VILLE OFFRE-T-ELLE À LA POPULATION DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ ?

P. L. : Oui, je pense que notre organisation répond aux besoins des habitant·e·s, que ce soit au sein du Guichet Unique, de l'État civil ou pour les activités périscolaires et extrascolaires. Cependant, nous devons en permanence améliorer ces services pour s'adapter au mieux aux besoins des habitant·e·s et proposer des services de qualité. Nous avons toujours besoin de nous réinventer, afin de prendre en compte les évolutions de la société.

La fracture numérique, c'est à dire la disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment Internet, est par exemple l'un des maux auxquels nous nous attaquons.

DEUX SERVICES DÉDIÉS À LA POPULATION

Service population : accueil et renseignements, déclarations d'état civil, délivrance des titres d'identité, des actes d'état civil et des autorisations de sortie du territoire, organisation des élections, du recensement, célébration des mariages

Guichet unique : gestion des inscriptions, réservations, facturation et paiement des activités périscolaires (restauration, accueils du matin et du soir, études) et extrascolaires (accueils de loisirs). Facturation et paiement d'autres prestations (crèches et halte-garderie municipales, séjours des services enfance et jeunesse, école municipale des sports, école territoriale de natation)

Direction de la Population et du Guichet unique
Hôtel de ville,
place du Maréchal-Foch
01 49 42 66 00
Courriel :
population@noisylesec.fr
Espace familles :
www.espace-citoyens.net

QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE ?

P. L. : Nous avons dû réduire l'accueil à six agent·e·s en présentiel à l'hôtel de ville. Ces dernières semaines, nous avons même dû fermer à 17 h. Les agent·e·s d'accueil essayent de répondre au mieux aux demandes d'urgence en favorisant le passage par la voie dématéria-

> « La fracture numérique est par exemple l'un des maux auxquels nous nous attaquons »

lisée. Nous avons repoussé les dates d'inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire afin d'éviter qu'un grand nombre de Noiséen·ne·s se présentent au même moment en mairie. De plus, les réservations aux activités périscolaires ont été interrompues, nous facturons uniquement à la présence des enfants.
Tout cela permet de faciliter les démarches en cette période où beaucoup de parents sont en télétravail, en chômage partiel, ou changent régulièrement d'emploi du temps.

> « Je souhaite remercier personnellement tou·te·s les agent·e·s qui ont permis la continuité du service public dans ces conditions particulièrement difficiles »

QUELS SONT VOS PROJETS POUR ENCORE AMÉLIORER CES SERVICES PUBLICS ?

P. L. : Pour celles et ceux qui ont des difficultés ou ne disposent pas des outils informatiques, nous allons recruter une personne en Service Civique dont le rôle sera de les accompagner. Il sera disponible à l'hôtel de ville dans l'espace numérique équipée de deux ordinateurs.
Depuis le 1er janvier, nous avons également pris de nouvelles mesures pour simplifier les modalités d'inscription des enfants aux activités périscolaires.

QUELS SONT CES CHANGEMENTS POUR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ?

P. L. : Nous avons créé « un droit à l'erreur », pour tou·te·s les Noiséen·ne·s qui n'ont pas pu effectuer leur inscription pour les activités de leurs enfants en semaine pendant la période scolaire. C'est seulement au bout de trois erreurs que leur facture sera majorée de 20 % au lieu de 40 %. Ce « droit à l'erreur » devra être demandé explicitement par écrit (courrier ou courriel) par la famille dans un délai de 3 mois après réception de la facture.
Autre changement pour les accueils du matin et du soir qui n'étaient accessibles qu'aux enfants dont seuls les deux parents travaillaient. Depuis le 1er janvier, ils sont ouverts aux familles dont un seul parent a une activité professionnelle ainsi qu'aux parents seuls qui ne travaillent pas.

1046
AGENT·E·S MUNICIPAUX, TOUT STATUT CONFONDU

61
AGENT·E·S À LA DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION ET DU GUICHET UNIQUE

43 000
PASSAGES ENREGISTRÉS EN 2019 (POPULATION, GUICHET UNIQUE ET RÉGIE)

7298
DEMANDES DE TITRES D'IDENTITÉ (CNI ET PASSEPORT) EN 2019

PÉRISCOLAIRE
SOUPLESSE ET SOLIDARITÉ

- Instauration d'un « droit à l'erreur », pour tou·t·e·s les Noiséen·ne·s qui n'ont pas pu ou qui ont oublié de faire leur inscription.
- Baisse de la majoration à 20 % (au lieu de 40 %) en cas de non-réservation aux activités en semaine pendant la période scolaire (accueils du matin et du soir, restauration scolaire, étude et accueils de loisirs du mercredi)
- Accès aux accueils du matin et du soir pour les enfants dont un seul parent a une activité professionnelle, mais aussi aux parents seuls qui ne travaillent pas.

LE PERSONNEL COMMUNAL A ÉTÉ FORTEMENT SOLLICITÉ DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE. QUEL MESSAGE SOUHAITERIEZ-VOUS LEUR ADRESSER ?

P. L. : Je souhaite remercier personnellement tou·te·s les agent·e·s qui ont permis la continuité du service public dans ces conditions particulièrement difficiles, que ce soit en présentiel ou en télétravail. Cette période a été et est toujours très compliquée pour le personnel communal. Certain·e·s ont également été touché·e·s par la Covid-19.

AVEZ-VOUS DES PROJETS POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE ?

P. L. : Au 1er trimestre 2021, nous lançons une grande consultation, auprès des agent·e·s et des Noiséen·ne·s, afin de connaître leur avis sur le fonctionnement de nos services, pour les améliorer, les réorganiser et les développer. L'avis de toutes les actrices et de tous les acteurs nous semble essentiel. Nous allons aussi développer et renforcer la formation en interne. Avec Julie Grünebaum, adjointe à la réussite éducative, nous avons un grand projet pour former les agent·e·s qui interviennent dans les écoles, et construire ensemble un vrai projet éducatif. Avec Sandrine Louët, conseillère municipale déléguée notamment aux discriminations, nous avons un programme sur l'égalité professionnelle, la lutte contre le sexisme au travail et les violences envers les femmes.

COVID-19

Entre **déconfinement** et **couvre-feu**

Couvre-feu, déconfinement progressif, la vie municipale s'adapte au contexte sanitaire qui impose notamment la fermeture des structures culturelles au moins jusqu'au 7 janvier. Attention, ces informations sont susceptibles d'évoluer.

COUVRE-FEU ET ATTESTATION

Le déconfinement tant attendu n'a pas été annoncé. En effet, depuis le 15 décembre, si nous pouvons circuler librement en journée, sans attestation, un couvre-feu a été instauré de 20 h à 6 h le lendemain matin. Lors de celui-ci, seuls les déplacements suivants seront autorisés et nécessitent une attestation dérogatoire : entre le domicile et le lieu de travail, pour des raisons de santé, pour motif familial impérieux, pour des missions d'intérêt général ou pour sortir des animaux de compagnie. L'attestation est disponible en format papier à l'hôtel de ville et téléchargeable sur : **www.interieur.gouv.fr**

CULTURE

Le théâtre des Bergeries, la Micro-Folie et le cinéma Le Trianon ne rouvriront pas avant le 7 janvier, au plus tôt. Le conservatoire Nadia et Lili Boulanger rouvrira ses portes le 4 janvier. Le 17 décembre, les équipes des établissements culturels de la Ville se sont mobilisées pour marquer leur désaccord face à cette décision gouvernementale en entourant les bâtiments de rubalise (à voir en p.5).

POUR VOS DÉMARCHES, PRIVILÉGIEZ LE NUMÉRIQUE !

Déclarations d'état-civil, retrait des titres d'identité, paiement d'une facture en espèces, dépôt de dossier de Carte Nationale d'Identité ou de passeport… L'Hôtel de ville reste ouvert pour les démarches urgentes ou sur rendez-vous. Pour les autres demandes, afin de respecter les consignes gouvernementales, privilégiez le numérique ! L'ensemble des services à la population restent à votre disposition pour tout renseignement et pour l'aide à la dématérialisation.

Courriel population@noisylesec.fr, guichet.unique@noisylesec.fr ou regie.unique@noisylesec.fr
Téléphone 01 49 42 66 00 avec les mots clés « population », « guichet unique » ou « régie »

PISCINE ET CLUBS SPORTIFS

Depuis le 15 décembre, la piscine Édouard-Herriot accueille de nouveau les mineur·e·s adhérent·e·s des associations et clubs sportifs. Jusqu'à présent, seuls les scolaires, les étudiant·e·s en STAPS, les formations au métier de maître-nageur, les sportifs et sportives de haut niveau ainsi que les personnes en situation de handicap y avaient accès.
Les gymnases et stades sont eux aussi rouverts aux clubs et associations sportives, mais uniquement pour les entraînements des mineur·e·s. Pour les autres, ce ne sera pas avant le 20 janvier, au plus tôt.

MÉDIATHÈQUES

La Médiathèque Roger-Gouhier et la Médiathèque-ludothèque du Londeau ont rouvert leurs portes depuis le 5 décembre, les livres sont de nouveau en libre accès directement dans les rayons, tout comme les ordinateurs, dans le respect des consignes sanitaires.

Médiathèque Roger-Gouhier,
3 Rue Jean-Jaurès, 01 83 74 57 61
Médiathèque-ludothèque du Londeau,
10 rue Paul-Verlaine, 01 83 74 57 56
noisy.bibliotheques-estensemble.fr

PRÉVENTION

Prêt·e·s à affronter les risques

Un exercice de mise en sécurité était organisé à l'école maternelle Bayard, pour prévenir les risques d'intrusion ou d'attentat.

Jeudi 10 décembre, dans la matinée, tout le monde se tient prêt à l'école Bayard. La directrice, accompagnée notamment d'un représentant de la police nationale et de Nicolas Rousseau, responsable du service prévention/sécurité des bâtiments de la Ville, vont expérimenter un exercice de Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

TRANSMETTRE LES BONS GESTES

« Ces exercices se divisent en deux types d'interventions : l'une sur les risques attentat-intrusion comme ce matin, la seconde sur les risques majeurs (inondation, séismes ou nuages toxiques). Ils sont effectués tous les ans dans les établissements scolaires afin de sécuriser au maximum les enfants et personnels », explique Nicolas Rousseau, chargé de la coordination entre la police, la société ForceFeu, qui gère le système d'alarme, et les équipes pédagogiques. Il est 10 h quand l'alarme retentit sur la centrale PPMS avec un message spécifique pour ce type d'intrusion. Des messages peuvent être envoyés également par l'intermédiaire de groupes Whatsapp constitués en amont. En classe, les professeur·e·s ferment les portes à clef, puis tout le monde se barricade derrière les chaises et sous les tables. Les lumières sont éteintes et plus aucun bruit ne doit retentir. *« L'objectif est de transmettre les gestes à adopter pour qu'ils deviennent automatiques en cas de danger, en attendant l'intervention des secours, mais aussi pour évacuer les lieux, »* ajoute Nicolas Rousseau. Cet exercice, mis en place depuis les attentats du Bataclan, est réalisé depuis deux ans dans toutes les écoles de la ville, les crèches ainsi que dans les accueils périscolaires et les collèges.

28
EXERCICES PPMS
EFFECTUÉS EN 2020

SCOLAIRE

Devant l'école, pensez sécurité

Notre empressement mérite-il de mettre en danger les enfants ? Afin d'alerter les parents d'élèves sur le stationnement anarchique aux abords des écoles, Séréna Yahmi, conseillère municipale au droit à la tranquillité publique et Julie Grünebaum, adjointe aux droits de l'enfant et à la réussite éducative, profiteront de la rentrée scolaire de janvier, pour leur adresser un courrier.

« Au-delà des difficultés de circulation et autres nuisances que cela engendre, le stationnement sur les trottoirs, rond-points ou encore en double-file, met à mal la sécurité de nos enfants et potentiellement leur vie en péril », indiquent les élues.

PRIVILÉGIER LES CIRCULATIONS DOUCES

Conscientes du rythme parfois effréné de notre quotidien, elles en appellent à la responsabilité de chacun.e, au respect du Code de la route et des règles de stationnement, et invitent toutes celles et ceux qui le peuvent à privilégier les circulations douces (vélo, marche, etc.).

Ce courrier sera également adressé aux directeur·rice·s d'écoles, car la municipalité espère pouvoir compter sur leur implication.

CONSEIL MUNICIPAL

Vers une instance **plus démocratique**

Désireuse de mettre la démocratie au cœur de son projet politique, la municipalité a adopté un nouveau règlement intérieur du Conseil municipal lors de la séance du 17 décembre.

Afin de renforcer les droits et devoirs des élu·e·s et permettre une plus grande implication des Noiséen·ne·s dans les instances municipales, plusieurs améliorations ont été apportées.

RENFORCER LE RÔLE DES COMMISSIONS

Désormais, les vœux et questions orales sont à envoyer sept jours avant la séance du Conseil municipal, pour améliorer notamment le travail de préparation des élu·e·s. Un objectif similaire conduit à renforcer le rôle des commissions municipales, en leur permettant de se réunir en amont des séances plénières, et ainsi de pouvoir émettre un avis et des propositions d'amendements. Désormais, chaque commission est composée de dix membres, dont trois élu·e·s de l'opposition.

Les droits de l'opposition sont également réaffirmés, notamment dans l'exercice de son droit d'expression dans le magazine municipal : chaque groupe bénéficiera d'un espace identique. Celui dédié à l'expression d'un·e élu·e non affilié·e à un groupe ne pourra excéder deux tiers de la place dédiée à l'expression d'un groupe, sans être inférieur à 700 signes. La rédaction d'un texte commun entre groupes de la majorité ou de l'opposition sera possible ponctuellement.

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Enfin, pour favoriser une plus grande implication et participation des Noiséen·ne·s, la possibilité de saisir le Conseil municipal d'une question est abaissée à 500 pétitionnaires. La participation citoyenne est toujours garantie dans le cadre des comités consultatifs et des conseils de quartier, et il est également proposé d'expérimenter un temps d'intervention pour les associations, organismes et collectifs citoyens avant l'ouverture de la séance du Conseil municipal.

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur noisylesec.fr

CONSEILS DE QUARTIER : LE MANDAT PROLONGÉ

La démocratie participative est une priorité pour l'équipe municipale. Elle souhaite donc redéfinir le fonctionnement des conseils de quartier, instances qui rassemblent les habitant·e·s désireux de s'investir dans la ville. Ils bénéficieront d'une nouvelle organisation avec la construction d'une charte associant au maximum la population et favorisant le lien social et le vivre ensemble.

Un cabinet conseil accompagnera la Ville pour repenser ces dispositifs de démocratie participative. Cet échéancier prévisionnel nécessite de prolonger le mandat des conseiller·e·s de quartier actuels, à titre exceptionnel, jusqu'au 3e trimestre 2021 (au lieu de décembre 2020). Les conseils de quartier continueront donc à se réunir selon leur rythme habituel et dans le respect des contraintes sanitaires. Dans la future organisation, la Ville a également décidé d'améliorer le suivi des neuf quartiers existants en modifiant leur répartition entre les quatre adjoint·e·s en charge de cette délégation. Ceci afin de créer des regroupements plus adaptés à la cohérence urbaine de notre ville.

Voici ces 4 nouveaux regroupements :

- Centre-ville/Mairie, Haut-Goulet et Léo-Lagrange, avec Médy Labidi
- Langevin et Boissière-Renardière, avec Fatoumata Camara
- Centre-ville/Gare et Petit Noisy, avec Philippe Bouaziz
- Londeau et Merlan, avec Dominique Busson

SANTÉ

Face au VIH, restons vigilant·e·s

Fidèle à son engagement pour la lutte contre le SIDA et toutes les maladies sexuellement transmissibles, la Ville s'est associée à une action du Département.

Cette année, encore plus que d'habitude, il est important de rappeler l'importance de se faire régulièrement dépister contre le VIH et les infections bactériennes sexuellement transmissibles (IST). En effet, la pandémie de Covid-19 a fortement impacté le nombre de dépistages, avec une baisse de 60 % observée entre février et avril 2020, selon les chiffres de Santé publique France.

KIT DE SANTÉ SEXUELLE

C'est dans ce contexte et afin de poursuivre son plan d'action « Seine-Saint-Denis sans SIDA » que le Département a organisé l'opération « Santé sexuelle : les bons réflexes » à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA le 1er décembre. Le Centre Municipal de Santé Fernand-Goulène a souhaité s'y associer, démontrant ainsi l'importance que notre Ville accorde à cette thématique.
Un kit a ainsi été remis aux professionnel·le·s de santé, comprenant les ressources utiles pour leur permettre d'aborder plus facilement les questions de santé sexuelle en consultation, prescrire le préservatif, le dépistage et la Prophylaxie pré-exposition (Prep), qui consiste à prendre un médicament et éviter ainsi tout risque de contamination, ou encore du matériel de démonstration.

LA PANDÉMIE DE COVID-19 A FORTEMENT IMPACTÉ LE NOMBRE DE DÉPISTAGES, AVEC UNE BAISSE DE

60 %

OBSERVÉE ENTRE FÉVRIER ET AVRIL 2020

Pour rappel, la Seine-Saint-Denis est le 2e département le plus touché par le VIH derrière la ville de Paris.

www.aides.org
Sida Info Service au 0800 840 800

SENIORS

Portage de repas : un nouveau prestataire

Gilles THOMAS
Conseiller municipal délégué aux seniors et à l'intergénérationnel

Depuis le 1er décembre, la société Elior assure la préparation et le portage des repas à domicile en faveur des personnes âgées ou dépendantes. Ce service qui était jusqu'ici effectué par le Syndicat intercommunal de production et de livraison alimentaire de repas collectifs (Siplarc), concerne près de 120 bénéficiaires inscrit·e·s auprès de la coordination gérontologique du Centre Communal d'Action Sociale. *« Lors de ce renouvellement, nous avons souhaité améliorer la qualité et la diversité des repas, imposer la prise en compte d'une démarche de développement durable, notamment via les produits biologiques et locaux, et favoriser le lien social »* explique Gilles Thomas, conseiller municipal aux seniors et à l'intergénérationnel.
Malheureusement, les premières semaines ne se passent pas comme prévu. En effet, des Noiséen·ne·s ont constaté des problèmes liés à la livraison, notamment sur les horaires et au contenu des repas. *« Ce désagrément est peut-être lié à une période de transition, mais cette situation n'est pas acceptable »*, précise l'élu. Aussi, la municipalité a immédiatement sollicité la société et travaille avec elle pour qu'elle remédie à ces erreurs. *« Plus largement, nous souhaitons impliquer davantage les usager·e·s pour les consulter sur la qualité des repas et du service afin de mieux répondre aux attentes. De fait, une commission des usager·e·s sera très prochainement mise en place, »* ajoute Gilles Thomas.

> « Une commission des usager·e·s sera très prochainement mise en place »

SOCIÉTÉ

5G : la Ville souhaite un moratoire

Susciter une prise de conscience sur les impacts de la 5G et ralentir son déploiement. Tels sont les objectifs du moratoire voté par la municipalité. Le point avec Baptiste Gerbier et Timothée Gauthierot, élus respectivement à la transition énergétique et au numérique.

Baptiste GERBIER
Adjoint au maire délégué à la transition énergétique

Timothée GAUTHIERROT
Conseiller municipal délégué au numérique et à l'éducation par le sport

OÙ EN EST L'INSTALLATION DE LA 5G EN FRANCE ?

Baptiste GERBIER : Le gouvernement a attribué la première tranche des fréquences 5G aux opérateurs le 29 septembre 2020 et l'installation des antennes a démarré. Tout cela a été imposé sans aucun débat démocratique et ne tient pas compte du moratoire réclamé par la Convention citoyenne sur le climat. Nous estimons qu'un déploiement aussi massif avec autant de doutes sur le plan sanitaire et environnemental est irresponsable. C'est pourquoi, nous avons soumis un vœu demandant au gouvernement un moratoire sur la 5G lors du Conseil municipal du 5 novembre. Il a été adopté à l'unanimité, preuve que l'inquiétude est largement partagée.

> « Un déploiement aussi massif avec autant de doutes sur le plan sanitaire et environnemental est irresponsable »
> Baptiste GERBIER

QUEL POURRAIT ÊTRE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Timothée Gauthierot : Dans le monde, ce sont 13 millions d'antennes à haute fréquence qui pourraient, à terme, être implantées, et s'ajouter à celles de la 3G/4G. Sans parler de tous les téléphones portables, serveurs et objets connectés qu'il faudra remplacer pour accéder à cette technologie.

ET SUR LES OBJECTIFS CLIMATIQUES ?

B. G. : Selon plusieurs études, la 5G va engendrer une augmentation massive de la consommation mondiale d'électricité (environ 5 % par an), mais aussi des émissions de gaz à effet de serre, et un gaspillage immense des ressources. En France, cela annihilera totalement les efforts menés depuis plusieurs années en matière de rénovation thermique et énergétique.

ET SUR LA SANTÉ ?

T. G. : Aucune étude ne dit aujourd'hui quels seront les effets sur l'être humain ni même sur le monde animal et végétal, mais de nombreux chercheur·e·s estiment probable que l'exposition à long terme aux ondes éléctro-magnétiques soit particulièrement nocive. Le nombre grandissant de personnes devenant électro-hypersensibles devrait suffire à nous alerter… En clair, nous sommes donc des cobayes, testés en temps réel alors même que l'histoire récente nous a largement démontré que la vigilance doit être de mise en matière de santé publique.

IL S'AGIT DONC LÀ D'UN VRAI CHOIX DE SOCIÉTÉ ?

B. G. : Effectivement, la question est de savoir si nous voulons aujourd'hui vivre de façon encore plus connectée. Souhaitons-nous avancer vers un monde de consommation infinie où le numérique est partout au quotidien, un monde toujours plus dépendant des nouvelles technologies et mettant en péril les libertés individuelles ?

QUE RÉPONDRE À CEUX QUI DÉFENDENT LA 5G ?

T. G. : Certes, la 5G offrira de nouveaux services multimédia et objets connectés mais seule une partie infime d'êtres humains en bénéficiera et elle servira surtout à enrichir les géants du numérique et les industriels. Aucune des solutions aux grands problèmes de nos sociétés, comme la pauvreté, l'accès à l'éducation ou à l'alimentation, ne nécessite sa mise en œuvre.

QUE PEUT-FAIRE LA VILLE ?

B. G. : Nous avons peu de compétences pour intervenir, mais nous souhaitons sensibiliser les habitant·e·s et susciter une mobilisation pour ralentir le déploiement. À Noisy, deux antennes sont d'ailleurs déjà en cours d'installation, avenue Galliéni et rue de la Dhuys, mais la municipalité a pris contact avec les opérateurs en vue de la mise en œuvre du moratoire. Au-delà de Noisy, 11 grandes villes (Bordeaux, Lyon, Marseille, Strasbourg…) ont démandé un moratoire au gouvernement.

120 000

ESTIMATION DU NOMBRE D'ANTENNES 5G QUI POURRAIENT ÊTRE INSTALLÉES EN FRANCE

L'ÉCO-GESTE DU MOIS

Parce que l'écologie est un enjeu phare de ce siècle et qu'il n'y a pas de « petits gestes » pour sauver la planète, retrouvez tous les mois des conseils et infos pratiques pour vous permettre de faire des économies tout en préservant l'environnement.

Rester au chaud sans augmenter sa consommation de chauffage

Baisser la température du chauffage

Le chauffage représente le plus gros poste de consommation d'énergie dans le logement. Il est conseillé de chauffer les pièces de vie à 19°C (salon, salle à manger...). En effet, cette température est suffisante et diminuer la température de 1°C permet une économie d'énergie de 7 %*. Concernant les chambres, une température à 16°C est suffisante.

Améliorer la diffusion de chaleur

Ne placez jamais d'objets ni de rideaux devant les radiateurs, en particulier pour ceux qui fonctionnent par rayonnement. Évitez aussi de poser du linge dessus, sauf pour les sèche-serviettes conçus à cet effet. Pensez aussi à bien entretenir et dépoussiérer vos chauffages.

Fermer les volets la nuit

Fermer les volets à la tombée de la nuit et même la journée, lorsque personne ne se trouve à l'intérieur. Ce geste simple permet de conserver la chaleur en améliorant l'isolation et de réaliser jusqu'à 2 % d'économies sur le chauffage*.

Éviter les courants d'air

Pour limiter les courants d'air, il est possible de bloquer les entrées d'air en utilisant des "bourrelets" placés à la base des portes ou fenêtres mal isolées. Vous pouvez les acheter ou les confectionner vous-même.

Aérer son logement

Aérer votre logement 10 minutes chaque jour permet d'assécher l'air. L'air sec est plus facile à chauffer que l'air humide ce qui permet de consommer moins d'énergie pour chauffer vos pièces. De plus, cela assainit votre environnement (risque de moisissures dues à l'humidité par exemple).

Mettre des rideaux aux fenêtres

Ce dispositif simple permet d'empêcher le froid d'entrer dans les logements. Particulièrement recommandé si l'isolation des fenêtres n'est pas performante, il est conseillé de privilégier des rideaux épais.

* source Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Les chantiers en cours

1

LA SABLIÈRE

- Construction nouvel immeuble résidentiel et commerces (à la place de l'ancienne barre dite « ILN ») par le promoteur Verrecchia
- Finalisation des travaux de création de la rue Jean-Gabin
- Installation du chantier et travaux de terrassement

Jusqu'à début 2023

2

ALLÉE DU CANADA

Installation centrale injection, réhabilitation réseau d'assainissement départemental.
Jusqu'au 31 décembre 2021

3

BOULEVARD GAMBETTA

Travaux réseau d'assainissement départemental
Jusqu'au 31 mars 2021

4

AVENUES VICTOR-HUGO ET MARCEAU

- Travaux réseau assainissement départemental
- Voie fermée à la circulation : tronçon de voie compris entre la rue de la Prévoyance et le rond-point du 11-Novembre-1918
- Voie en sens unique de circulation : tronçon de la rue de Chanzy vers le rond-point du 11-Novembre-1918

Jusqu'au 31 juin 2021

5

RUE DU PROGRÈS ET ALLÉE DU LONDEAU

- Renouvellement de conduites d'eau
- Voies fermées à la circulation de 8 h à 16 h 30
- Stationnement interdit des deux côtés des deux voies.
- Rue du Progrès :
  - circulation interdite de 8 h à 16 h 30 y compris riverains
  - en dehors des horaires de chantiers circulation en sens unique sur tronçon de la rue de Neuilly vers la rue Brément
- Allée du Londeau : circulation interdite sauf riverains de 8 h à 17 h

Par le Sedif
Du 11 janvier au 26 février 2021

6

COMBLEMENT DES CARRIÈRES AU STADE HUVIER

- **Ouverture du stade Huvier au public :** tous les jours de 8 h à 18 h

- **Livraison des terres :** reprise prévue le 5 janvier 2021 (les délais et dates sont susceptibles d'être modifiés selon les aléas et contraintes de chantier)
  Accès au public durant cette période : du lundi au jeudi de 16 h 30 à 18 h 30, le vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le week-end de 8 h à 18 h

Rappel : l'accès au boulodrome, aux terrains de tennis et de rugby est strictement interdit pendant le confinement

Coût des travaux : 1,4 M. € dont participation RATP (600 000 €) et subvention Métropole du Grand Paris (655 000 €)
Jusqu'à mars 2021

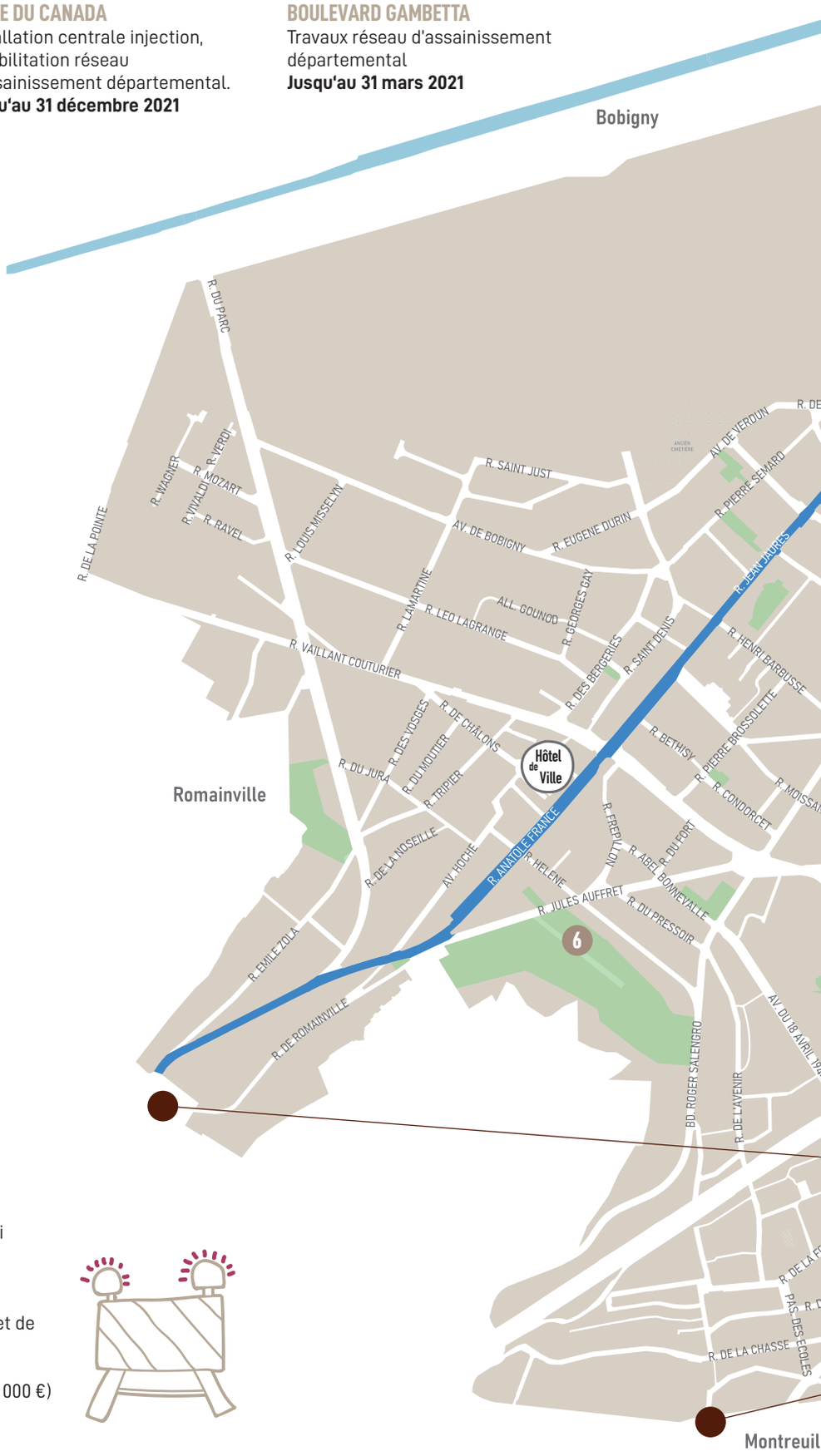

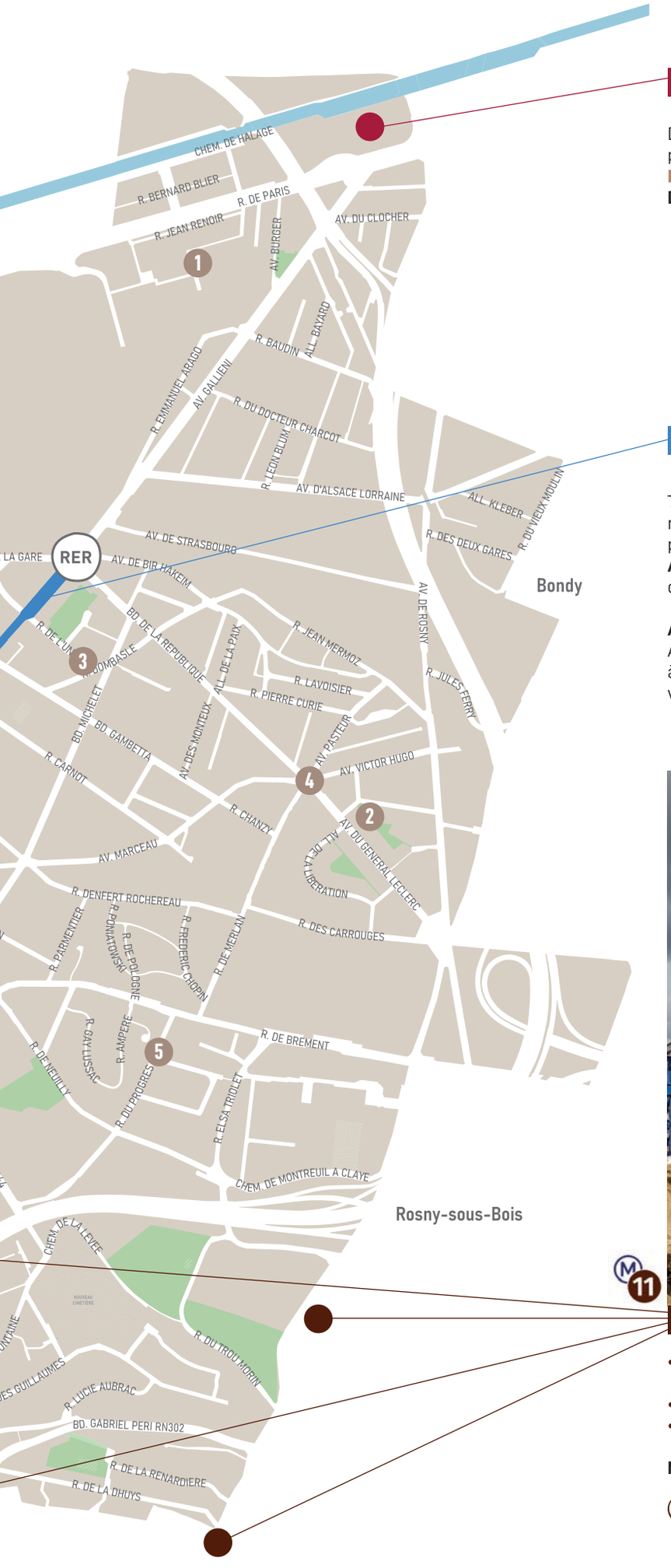

LIGNE 15, GRAND PARIS EXPRESS

CANAL DE L'OURCQ / PONT DE BONDY

Déviation des réseaux électriques dans le cadre des travaux préparatoires de la future gare du Grand Paris Express

Par Enedis

Décembre 2020 à février 2021

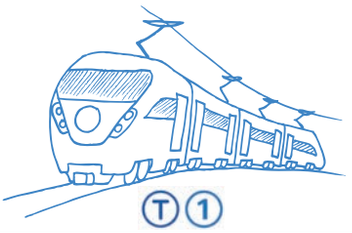

PROLONGEMENT TRAMWAY T1

RUE ANATOLE-FRANCE

Travaux de dévoiement des réseaux Véolia dans le cadre du prolongement du tramway T1
Attention : stationnement et circulation perturbés

Agent·e·s de proximité :
Au cœur du chantier, ils sont à vos côtés pour répondre à vos questions, en lien avec les maîtres d'ouvrages du projet :

- Saïd, agent de proximité 07 79 82 05 93, said@t1bobigny-valdefontenay.fr
- Sonia, référente commerçant·e·s 06 14 30 94 96, sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr

t1bobigny-valdefontenay.fr

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 DU MÉTRO PARISIEN

- Poursuite des travaux d'aménagement des quatre futures stations prévues à Noisy-le-Sec
- Creusement du tunnel depuis Montreuil-Hôpital vers Place Carnot
- Pose des travées du viaduc finalisée sur la station Côteaux-Beauclair (voir photo)

Mise en service estimée : mi-2023

prolongementligne11est.fr

Dans les coulisses de votre **nouveau « mag »**

Le Maire Olivier Sarrabeyrouse a souhaité réinventer le magazine municipal, sur sa forme et sur son fond, afin de mieux répondre à vos attentes et aux tendances actuelles.

Un magazine repensé avec les **Noiséen·ne·s**

Ce magazine étant avant tout celui des habitant·e·s, la direction de la Communication de la Ville a organisé une enquête de lectorat diffusée en septembre sur tous ses supports, afin de « vous donner la parole ». Voici les principaux résultats, mais aussi les nouveautés proposées dans la nouvelle formule.

Enquête de lectorat

À quelle fréquence lisez-vous le magazine ?

82 %
CHAQUE MOIS

Comment lisez-vous le magazine ?

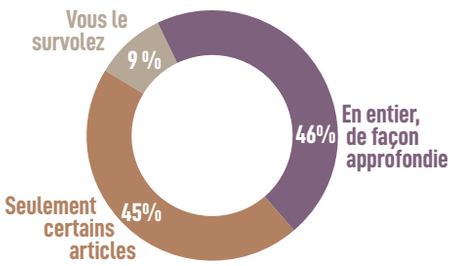

Qualité de rédaction

TRÈS SATISFAISANTE

Quelles thématiques vous intéressent le plus ?

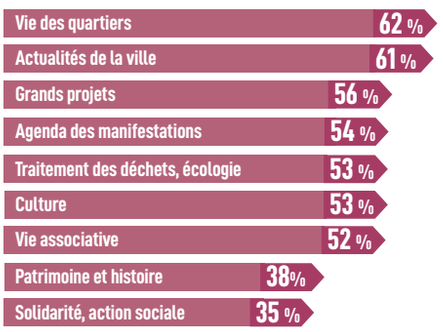

L'équilibre entre le texte et l'image

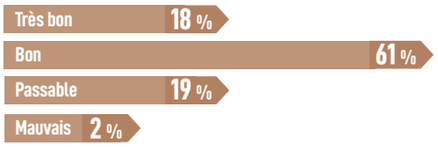

Vous le lisez

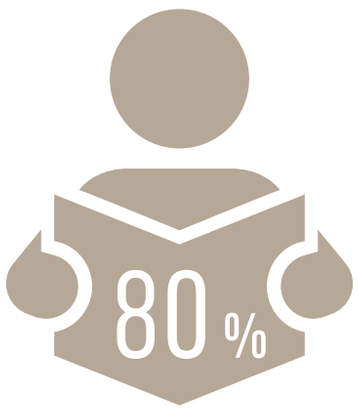

dans l'ordre des pages

« HORIZONS » : UN AUTRE REGARD SUR NOTRE VILLE

- **UN FORMAT RÉDUIT** PLUS PRATIQUE À PRENDRE EN MAIN
- **UNE IMPRESSION SUR UN PAPIER RECYCLÉ** RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
- **UNE MISE EN PAGE ÉCLAIRCIE ET ÉPURÉE** FACILITANT LA COMPRÉHENSION DES CONTENUS ET METTANT EN AVANT LES PHOTOS ET INFOGRAPHIES
- **DES RUBRIQUES REPENSÉES** POUR PLUS DE CLARTÉ
- **DE NOUVEAUX ARTICLES PLUS CIBLÉS** DONNANT DAVANTAGE LA PAROLE AUX HABITANT·E·S ET AUX FORCES VIVES DE NOTRE VILLE
- **UN AGENDA** MENSUEL DES SORTIES DÉSORMAIS **CENTRAL ET DÉTACHABLE**

La fabrication de **votre magazine** en images

1. COMITÉ DE RÉDACTION

En début de mois, les journalistes de la direction de la Communication réalisent un sommaire dit « chemin de fer », avec les propositions d'articles. Puis, celui-ci est présenté aux représentant·e·s des groupes de la majorité municipale et au maire.

2. REPORTAGES ET RÉDACTION

Une quinzaine de jours est consacrée aux reportages, à la prise de photos et à la rédaction des articles.

3. MISE EN PAGE

Les articles sont ensuite mis en page sur la maquette par la graphiste de la direction de la Communication.

4. RELECTURE

Toutes les pages sont relues attentivement, sur un plan orthographique et typographique, par la rédaction.

11

NOMBRE DE PUBLICATIONS / AN

5. VALIDATION FINALE

Une fois le magazine finalisé et relu, il est présenté aux représentant·e·s des groupes de la majorité municipale et au maire qui appportent leurs modifications et donnent leur validation finale.

4

AGENT·E·S POUR RÉALISER LE MAGAZINE
(UN RÉDACTEUR EN CHEF, DEUX JOURNALISTES, UNE GRAPHISTE)

91 738 €

COÛT ANNUEL DE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL DE 40 PAGES

6. IMPRESSION

Une version numérique du magazine est envoyée à l'imprimeur RAS. Celui-ci réalise l'imposition et lance l'impression et le façonnage après validation du « bon à tirer ».

7. DISTRIBUTION

Le magazine est livré en mairie puis la société Champar, se charge de le distribuer dans les boîtes aux lettres de tout·e·s les Noiséen·ne·s durant deux jours, en tout début de mois.

20 500

EXEMPLAIRES DU MAGAZINE
IMPRIMÉS ET DISTRIBUÉS

La contremarque : inclusion et insertion sociale

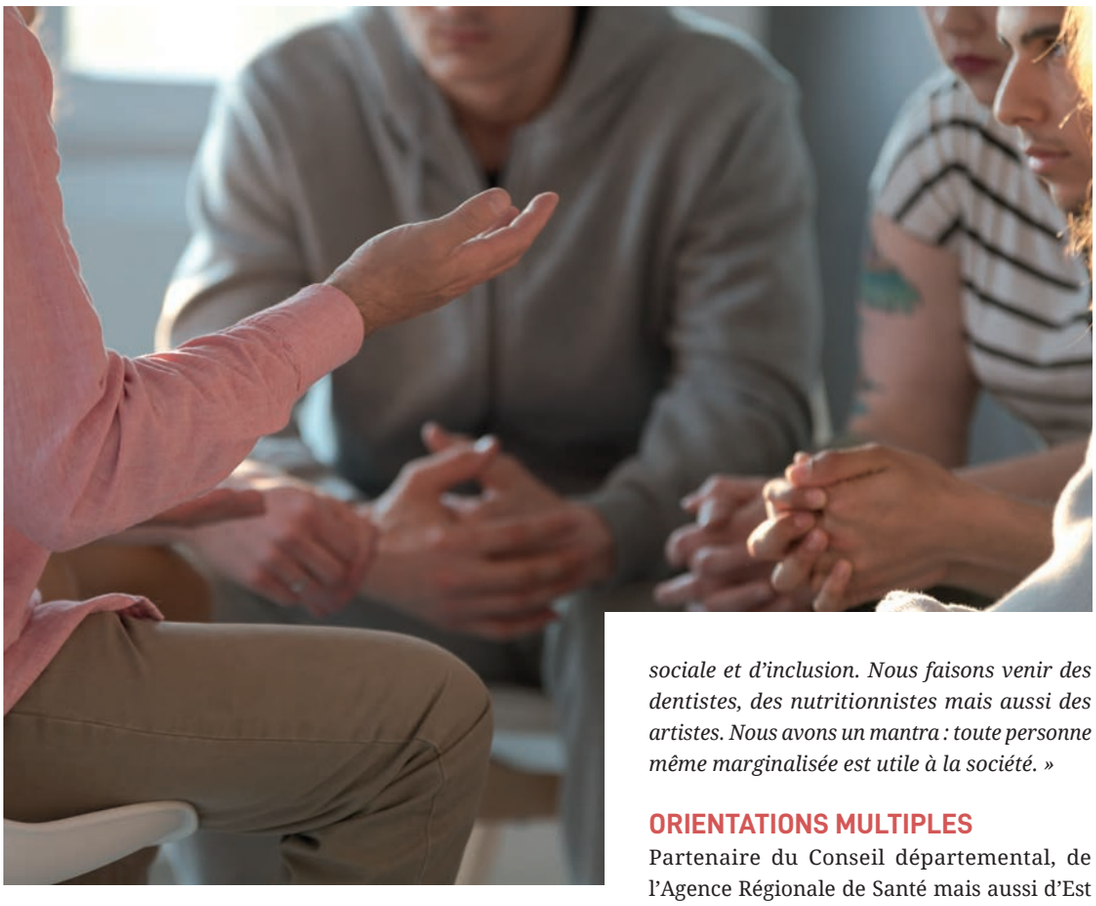

Prévenir et soutenir les personnes touchées par des maladies graves, lutter contre l'exclusion sociale, accompagner psychologiquement et socialement… La Contremarque prend en charge tout·e·s celles et ceux qui sont exclu·e·s.

Créée en 1993, et installée allée Champollion, l'association La Contremarque est une institution à Noisy. À l'origine destinée exclusivement aux personnes atteintes par le VIH, elle s'adresse à présent à toutes les personnes que la vie a mises de côté. Atelier classement, préparation de budget, mais aussi bricolage, théâtre, danse… La Contremarque déploie un éventail d'activités pour redonner confiance en soi et goût à la vie. Son directeur, psychologue de formation, Didier Vilarrubla, est aussi l'un des fondateurs historiques de l'association aujourd'hui constituée de quatre salarié·e·s. *« L'idée de départ était de permettre aux personnes touchées par le sida de s'inscrire à nouveau dans la vie, de retrouver leur corps, de se replacer dans la société par le biais de la création artistique et de l'art-thérapie, nous utilisions beaucoup la danse et le théâtre,* explique-t-il. *Aujourd'hui, la Contremarque a évolué et s'est adaptée aux changements de profil de public, avec des objectifs d'insertion sociale et d'inclusion. Nous faisons venir des dentistes, des nutritionnistes mais aussi des artistes. Nous avons un mantra : toute personne même marginalisée est utile à la société. »*

UN NOM HAUTEMENT SYMBOLIQUE

La Contremarque est ce petit billet donné à l'entracte d'un spectacle pour pouvoir rentrer à nouveau sans s'acquitter d'un droit d'entrée. Symboliquement, à l'annonce de la maladie, les personnes quittent le spectacle de la vie. Or, par le biais de la reprise d'une activité artistique, l'idée était d'acquérir cette contremarque leur permettant d'entrer à nouveau dans le spectacle de la vie sans s'acquitter une nouvelle fois du droit de passage symbolique.

La Contremarque
Allée J.F. Champollion
(rez-de-parking)
01 48 46 00 10
Courriel :
a.lacontremarque@gmail.com

ORIENTATIONS MULTIPLES

Partenaire du Conseil départemental, de l'Agence Régionale de Santé mais aussi d'Est Ensemble, le public de l'association est divers. Personnes sans emploi ou bénéficiaires d'un accompagnement social individualisé, parcours atypiques, souffrances restées sans réponses auprès des structures classiques, maladies… l'association se mobilise pour une centaine de personnes et les prend en charge sur le long terme.

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

« Le cœur de notre accompagnement est de prendre en compte la personne dans son entièreté et de mettre à plat, à son arrivée, toutes les difficultés rencontrées. Chacun des salarié·e·s est le référent d'un groupe de personnes qu'il reçoit régulièrement, de manière individualisée et en groupe. Tous les six mois, nous dressons un bilan mais le suivi peut prendre des années, raconte Didier Vilarrubla. *En moyenne, il faut trois ans pour que les personnes se rétablissent, mais certain·e·s participent aux ateliers encore des années après. »*

Le dispositif d'accompagnement global a des effets thérapeutiques sur l'insertion sociale.

La solidarité en circuit court

Quatre associations se sont unies pour récupérer des denrées alimentaires sur le marché et les distribuer aux personnes en difficulté.

Les bénévoles en action, accompagné·e·s de Zakaria Benhamra (3e en partant de la gauche), adjoint délégué à la cohésion sociale et à la politique de la ville.

L'union fait la force ! Pour faire face à la hausse du nombre de personnes en difficulté, accentuée par la crise sanitaire, quatre associations ont décidé de s'unir pour organiser ensemble des distributions alimentaires dans leur quartier. *« Au lieu de récupérer des denrées pas toujours de bonne qualité, nous avons recontré des commerçants sur le marché pour leur demander de nous en fournir gratuitement »*, explique Hakima Naît Merzeg, présidente de la nouvelle association Noisy Ensemble Solidaire (NES), à la base de cette initiative.

« Plusieurs marchands de fruits et légumes, Houcine Kouta, Oguz Hrhan et Oguz Muksi, la poissonnerie Fouka Marine, mais aussi deux boulangers ont immédiatement joué le jeu. Nous avons donc proposé à d'autres associations de se joindre à nous. » L'appel est entendu : Aujourd'hui vers demain (Boissière), CSF-Droit au logement et Méli-Mélo Family (Petit Noisy) participent à cette action et depuis plusieurs semaines, tou·te·s ces bénévoles unissent leurs forces pour venir récupérer des dizaines de kilos de denrées alimentaires, à chaque fin de marché.

Grâce à la Ville, qui met à disposition un véhicule, ces produits sont ensuite transportés, triés, emballés et distribués dans l'après-midi aux personnes en difficulté recensées par les associations : le lundi à la Boissière, le mercredi sur la friche du 140 au Petit Noisy pour un marché solidaire (1 euro symbolique est demandé) et le samedi dans un local rue Carnot mis à disposition par Noisy-le-Sec Habitat à l'association NES.

> « Nous sommes ravi·e·s d'avoir créé cette coopération entre plusieurs associations »

« Nous sommes ravi·e·s d'avoir créé cette coopération et cette entraide entre plusieurs associations au profit des personnes les plus vulnérables, mais aussi d'être davantage écouté·e·s et soutenu·e·s par les élu·e·s de notre ville », expliquent les bénévoles. Tou·te·s remercient chaleureusement la municipalité pour son aide matérielle mais aussi les commerçant.e.s du marché qui participent à ce grand élan de générosité.

280
BÉNÉFICIAIRES

25
BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

noisylesec.fr (rubrique : actualités - La solidarité en actions)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Kelbongoo ! au top de la fraîcheur

Des produits fermiers tout juste récoltés, et à des prix accessibles. C'est la nouvelle offre de consommation solidaire et en circuit court proposée par « Kelbongoo ! ».

Vous étiez nombreux.ses à espérer son arrivée. C'est désormais chose faite. « Kelbongoo ! » a ouvert un point de distribution depuis le 4 novembre au 27 rue Henri-Barbusse, dans un local mis à disposition par le Parti Communiste Français. Cette entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a lancé à Paris en 2013, le premier système de vente à emporter de produits fermiers issus de l'agriculture biologique et traditionnelle, en circuit court. Depuis, elle ne cesse de se développer. Après avoir ouvert trois boutiques dans le X^{e} et le XX^{e} arrondissement de la capitale, elle étend aujourd'hui son offre à l'Est Parisien. Après Montreuil et Saint-Ouen, et en attendant Romainville en début d'année, Noisy est la 3^{e} ville de la Seine-Saint-Denis à en bénéficier.

CONSOMMER AUTREMENT

Chez Kelbongoo, le principe est simple. Chaque semaine, on vous propose de nombreux produits fermiers issus de fermes de Picardie : des fruits et légumes cueillis à maturité, des fromages et yaourts confectionnés avec le lait du matin, des volailles élevées en plein air… Vous passez commande en ligne, les producteurs·rice·s récoltent et préparent vos produits qui sont ensuite transportés par camion réfrigéré, puis vous venez les récupérer sur place, en général un jour après la récolte. Vous consommez ainsi des produits frais à des prix plus accessibles que dans les supermarchés tout en étant solidaires des producteur·rice·s français. D'autre part, tous les transports sont mutualisés, réduisant ainsi au maximum leur empreinte carbone.

Depuis son installation à Noisy-le-Sec, « Kelbongoo ! » rencontre un vrai succès, preuve qu'il existe une réelle demande pour obtenir une alimentation de meilleure qualité dans notre ville. La distribution se déroule pour l'instant le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 (sous réserve du couvre-feu mis en place). Un deuxième créneau pourrait d'ailleurs être proposé si cet engouement se confirme.

www.kelbongoo.com
Lieu de distribution : 27 rue Henri-Barbusse

SOLIDARITÉ

Le Stylothon c'est toute l'année !

À l'occasion du Téléthon 2020 et comme depuis de nombreuses années, l'association noiséenne Stylothon était présente sur le marché des Découvertes, le 5 décembre. Son équipe a récolté les stylos usagés, les radios médicales et les piles usées ainsi que les dons des passant·e·s. Les objets collectés sont entièrement recyclés et les revenus générés sont intégralement reversés à l'AFM-Téléthon faisant grimper la cagnotte nationale. En raison de la situation sanitaire, les dons effectués à l'association ont été moins nombreux en 2020.

Pour autant, il est toujours possible de faire un don au Stylothon : une boîte est mise à disposition à la médiathèque Roger-Gouhier, pour y déposer vos stylos et piles usés.
Pour rappel, l'AFM-Téléthon est une association nationale créée en 1958, dont l'objectif est de récolter des fonds pour la recherche médicale sur les maladies rares et la découverte de traitements innovants.

Faites un don sur :
evenement.telethon.fr/2020/
Infos pratiques :
facebook.com/stylothon/

INNOVATION

Ils recyclent et valorisent vos mégots

Innover, créer de l'emploi tout en œuvrant pour la planète. C'est le pari réussi de la société Cy-Clope, installée depuis peu à Noisy et spécialisée dans la collecte et le recyclage des mégots de cigarettes.

Antoine Di Tommaso, le co-fondateur (tout à gauche), avec une partie de son équipe.

Des collecteurs de mégots *made in France* et éco-conçus. C'est le concept innovant mis au point par la toute jeune société Cy-Clope. *« Cette idée est née après un stage de fin d'étude effectué en Asie du Sud dans une ONG spécialisée dans l'assainissement durable et la gestion des déchets, »* explique Antoine Di Tommaso, 29 ans, le co-fondateur avec Thibault Legrand. De retour en France, tous deux choisissent le secteur du développement durable pour créer un concept *« qui a du sens et peut générer un impact positif. »*

Les mégots de cigarettes, déchets difficilement captables et sources d'une pollution de très grande ampleur, représentent un vrai défi. Après plusieurs mois d'études et de réflexion au sein d'un incubateur, les deux associés créent leur société en 2015 et décident de s'installer à Noisy-le-Sec en décembre 2020, dans des locaux de 600 m², au coeur du nouveau pôle économique, au bord de l'ex-RN3.

« De par son dynamisme mais aussi pour sa proximité avec Paris, ce territoire en pleine mutation représentait une opportunité exceptionnelle, » explique Antoine. Un choix gagnant ! Depuis son implantation, Cy-Clope ne cesse de se développer. Composée de 20 salarié·e·s aujourd'hui, la société propose une gamme d'une vingtaine de cendriers urbains appelés Cy-Clopeurs, qui se distinguent par leur design très élégant et surtout par le message éco-responsable qu'ils renvoient.

« En effet, une fois jetés dans nos cendriers, 100 % des mégots sont collectés et recyclés en circuit court. Ils sont ensuite transformés en combustible pour produire de l'énergie et ainsi réduire l'utilisation de matières premières », précise le co-fondateur.

500 MILLIONS

NOMBRE DE MÉGOTS COLLECTÉS ET RECYCLÉS PAR CY-CLOPE DEPUIS SA CRÉATION

Fabriqués dans le Nord-Pas-de-Calais, les Cy-Clopeurs ne cessent d'investir de nouvelles zones fumeur·e·s en France, dans les centres commerciaux, zones industrielles, hôpitaux, cafés… La société compte chaque jour de nouveaux clients, publics et privés, désireux de promouvoir la démarche de développement durable et de sensibiliser les fumeur·e·s au recyclage. Ses collecteurs seront même aménagés prochainement dans les gares TGV, après un appel d'offres décroché auprès de la SNCF, et peut-être bientôt dans des endroits stratégiques à Noisy-le-Sec.

Grâce à ses cendriers urbains, mais aussi à son partenariat avec les opérations de collectes citoyennes « Clean Up », Cy-Clope a déjà collecté et recyclé 500 millions de mégots en France et au Benelux depuis sa création !

Cy-Clope, 74 rue de Paris
contact@cy-clope.com
www.cy-clope.com

UNE POLLUTION MONDIALE

Véritable fléau pour la santé, le tabac a également des conséquences dramatiques pour l'environnement. Les mégots de cigarettes mettent en moyenne 12 ans pour se dégrader totalement. Selon des chiffres publiés par Cigarette Butt Pollution Projet, sur les 5 200 milliards de cigarettes produites chaque année dans le monde, 66 % sont jetés dans la nature. Les mégots représentent ainsi 40 % des déchets récupérés dans les villes et sur les plages lors des campagnes internationales de nettoyage. En France, chaque année, 30 à 40 millions de mégots sont jetés par terre, dont 40 % échouent dans la nature.

Les Noiséen·ne·s acteur·rice·s de la culture

À l'image de la carte de vœux, réalisée par une artiste noiséenne, la municipalité souhaite mettre la population au centre de la création et des projets culturels.

© Natnada Marchall

Natnada Marchal présente le visuel qu'elle a réalisé pour la carte de vœux 2021.

Une carte de vœux made in Noisy

Afin de valoriser les artistes Noiséennes, la carte de vœux municipale a été conçue par une artiste de la ville sélectionnée à la suite d'un appel à projets.

Conception inédite cette année pour la carte de vœux municipale. Cinq femmes, artistes noiséennes, aux univers et pratiques artistiques divers, ont été sollicitées par la Ville afin de réaliser le visuel de la carte de vœux. La commande faite aux artistes était de *« proposer une vision positive du fameux monde d'après, une vision brillante d'une société unie, solidaire, diverse, porteuse d'espoir et de combats contre la pauvreté, le sexisme, le racisme… un nouveau souffle pour impulser des valeurs de solidarité, d'équité. »*

Le jury final, composé du maire, et de Wiam Berhouma, adjointe au développement et à la promotion de la culture ont choisi l'une des cinq œuvres pour figurer en première page de la carte. L'artiste sélectionnée est une figure de l'art Noiséen : Natnada Marchal a créé une carte alliant aquarelle et manipulations numériques.

L'IMAGE D'UNE VILLE OUVERTE ET UNIE

« Pour cette carte de voeux 2021, et en adéquation avec le thème, j'ai souhaité offrir une vision rayonnante d'une commune soudée, dont les frontières et les quartiers ne sont plus des zones délimitées. Ici, au contraire, elles gagnent en transparence, en respiration, en partage pour un futur plus lumineux. L'idée est de transcender les barrières géographiques et mentales, d'aller vers une meilleure écoute des un·e·s et des autres et de s'ouvrir à l'altérité qu'offre la mixité d'une ville (mixité ethnique, de genre, de tranche d'âge, de classes sociales…) », explique l'artiste.

Alors que nous venons de traverser une année 2020 très mouvementée, et que nous sortons de notre second confinement, l'artiste a souhaité apporter une vision apaisante pour un futur accessible et solidaire.

« À travers cette cartographie réinterprétée de Noisy-le-Sec, j'espère insuffler l'image d'une ville ouverte et unie au reste de notre territoire, dont les quartiers sont des environnements où peuvent se développer entraide, luttes, bienveillance et vivre-ensemble. J'ai fait ce choix pour la limpidité de ces techniques, leur fraîcheur et leur capacité à dévoiler des couleurs vibrantes tout en douceur. Et parce que l'eau, diluant indispensable à l'aquarelle est un élément également essentiel à la vie. »

© Amélie Bonnin

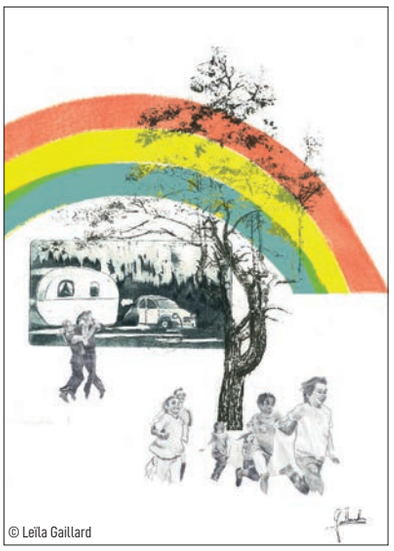
© Leïla Gaillard

© Tomi Notsani

© Claudia Amaral

Quatre autres artistes noiséennes ont proposé de beaux visuels pour la carte de voeux. S'ils n'ont pas été choisis par le jury, la Ville tient à les remercier pour leur participation.

RAPPROCHER LA CULTURE DES NOISÉEN.NE.S

Wiam BERHOUMA
Adjointe au maire déléguée à la promotion et au développement de la culture, à la transmission de la mémoire et à l'éducation populaire

« L'un de nos objectifs de campagne était de recréer du lien entre les Noiséen·ne·s et la culture. C'est désormais chose concrète. Il nous tient à cœur de permettre aux habitant·e·s d'être au centre de la création et des projets culturels. Pour la première fois, ce sont des artistes Noiséennes qui ont été sollicitées afin d'illustrer la carte de vœux 2021. Cette volonté politique forte est le signe d'une valorisation de nos artistes féminines locales et le souhait de développer des partenariats de confiance avec les artistes. Le cinéma en plein air, qui a rencontré un grand succès l'été dernier, a été repensé afin d'inclure la population dans le choix des films de la future édition à travers des ateliers audiovisuels auxquels les Noiséen·ne·s participeront et la création de courts-métrages dont ils seront les acteurs et actrices. En mars, les habitant·e·s pourront prendre part à la première série participative et itinérante dans l'espace public dans le cadre du projet FiXion, dont l'un des tournages aura lieu à Noisy. Nous souhaitons que la culture puisse être inclusive, populaire, de qualité et accessible à tout·e·s. Pour ce faire, nous continuerons de faire du hors les murs, en allant dans les quartiers afin de rapprocher la culture des habitant·e·s.
J'ai une forte pensée, en ces temps difficiles, pour les équipes de nos structures culturelles qui voient leur fermeture prolongée et qui en souffrent fortement. Nous attendons leur réouverture avec impatience. »

Un tournage participatif

Acteur·rice·s ou assistant·e·s d'un jour, venez participer à la création d'une série policière et fantastique.

C'est un projet d'une ampleur inédite, porté par la compagnie L'Oeil du Baobab et proposé par le Centre National Des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP) et Art'R (lieu de fabrique itinérant d'art de rue à Paris) qui va prendre place à Noisy-le-sec en 2021. Qui n'a jamais rêvé de devenir acteur·rice ? Ce rêve peut devenir réalité grâce au projet FiXion dont l'idée est de proposer aux Noiséen·ne·s de devenir acteur·rice·s aux côtés de comédien·ne·s professionnel·le·s ou d'endosser les rôles d'assistant·e·s de l'équipe technique. La compagnie installera dans l'espace public un plateau de tournage et organisera la réalisation en direct d'une série policière et fantastique. Chaque séquence ou épisode se déroule dans une ville différente et Noisy-le-Sec va accueillir l'un d'eux.

UN SCÉNARIO ADAPTABLE

S'entourer d'amateur·rice·s, c'est tout l'objectif des fondateur·e·s de l'Oeil du Baobab, Marc et Barbara Pueyo qui poseront leurs valises à Noisy en mars prochain. Le scénario est écrit de telle manière à ce que le tournage s'adapte au lieu et aux habitant·e·s qui incarneront les personnages permettant de poursuivre l'histoire. Le tournage est ouvert à tou·te·s, comédien·ne·s d'un jour comme à celles et ceux qui voudraient découvrir l'envers du décor.
Le projet a été présenté en décembre aux élèves de l'école Carnot, du collège Prévert et du Lycée Olympe-de-Gouges, afin de les inciter à participer ainsi que leurs parents. Le tournage se déroulera début mars, n'hésitez pas à venir sur les lieux pour découvrir ou participer à ce projet inédit !

Réunion d'information
Mercredi 27 janvier à 18 h 30 à la Micro-Folie, 53 rue de Merlan
Inscription recommandée au 01 49 42 67 17 ou culture@noisylesec.fr

Tournage
Jeudi 4, vendredi 5, samedi 6, et dimanche 7 mars 2021
Inscription conseillée sur noisy-le-sec.fr
+ d'infos au 01 49 42 67 17

Regard créatif sur notre ville

À partir du 23 janvier, l'artiste canadienne Larrissa Fassler présente « Tissus urbains » une exposition personnelle inspirée des interactions entre notre paysage urbain et ses habitant·e·s.

© Erik-Jan Ouwerkerk

Comment les lieux et les personnes interagissent dans la ville ? C'est cette cohabitation, ce flux urbain, que l'artiste canadienne, Larissa Fassler, décrit à travers de grandes compositions graphiques. Pour cela, elle s'inspire de ses observations, de son ressenti et des impressions collectées au fil de ses déambulations.

© Dirk Herzog

BIO EXPRESS

Née à Vancouver (Canada) en 1975, diplômée de l'Université Concordia à Montréal et du Goldsmiths' College à Londres, Larissa Fassler vit et travaille à Berlin depuis 1999.
Elle s'intéresse à la dimension subjective des flux urbains et à la manière dont les lieux et les personnes qui les traversent interagissent entre eux.
Depuis plusieurs années, elle synthétise les relevés et les impressions qu'elle collecte sur des lieux publics dans de grandes compositions graphiques, des maquettes et des sculptures (Gare du Nord et Place de la Concorde à Paris, Alexanderplatz à Berlin, Columbus Circle à New York…).

Exposition
du 23 janvier au 20 mars

La Galerie, 1 rue Jean-Jaurès
Lagalerie-cac-noisylesec.fr
La Galerie CAC Noisy-le-Sec

THÉÂTRE URBAIN

À Noisy-le-Sec, l'artiste s'est concentrée principalement sur le quartier immédiat de La Galerie, notamment l'esplanade Simone-Veil. Elle a également animé, en septembre, des ateliers avec les habitant·e·s à la Maison des solidarités. « Tissus urbains », l'exposition qu'elle présente à partir du 23 janvier au Centre d'art contemporain, est issue de cette immersion dans notre ville.
L'artiste y présentera notamment une maquette à grande échelle des tours construites dans les années 1970 qui ceinturent le centre d'art. Derrière chaque maquette, vous retrouverez des motifs hybrides, inspirés par les tissus des vêtements portés par les habitant·e·s du quartier. Vous pourrez déambuler dans cette installation, conçue tel un décor de théâtre reflétant le tissu urbain environnant. Sur l'un des murs de l'exposition, une grande carte de Noisy-le-Sec permettra également de reporter vos visions et impressions de notre ville.
Rendez-vous au vernissage le vendredi 22 janvier, à partir de 18 h !

BULLETINS MUNICIPAUX

Noisy à la page !

Relais essentiels de l'information de notre ville, les bulletins municipaux ont évolué au fil des décennies. Survol historique par les Archives municipales à l'occasion de la sortie du dernier né : HORIZONS.

En France, il faut attendre les années 1870 pour que naissent les premiers bulletins municipaux, à parution plus ou moins régulière. La première publication noiséenne connue date de 1929, sous la mandature de Jules Parmentier, la seconde paraît… six ans plus tard, sous celle de Louis Renault. Ces deux « numéros » sont en fait des compte-rendus de mandat (respectivement de 32 et 84 pages !).
Après la Seconde Guerre mondiale, avec le maire Henri Quatremaire, les publications se modernisent. En plus de la vie administrative, le « bulletin municipal officiel » présente de nouveaux sujets. À partir de décembre 1954, le bulletin noiséen devient plus régulier, avec en moyenne, trois à cinq parutions annuelles. Durant les années 1960, il devient le supplément du journal *La Voix de l'Est*, édité par le Parti Communiste Français.

> « Au début des années 1970, à peine 25 % des villes publient un journal adressé aux habitant·e·s. Noisy est en avance. »

Au début des années 1970, à peine 25 % des villes publient un journal adressé aux habitant·e·s. Noisy est en avance.
Les équipes municipales s'entourent de communicant·e·s professionnel·le·s et les bulletins municipaux s'étoffent. La publicité locale s'y développe et la couleur (bichromie puis quadrichromie 20 ans plus tard) apparaît, d'abord sur la Une (en juin 1964), puis, progressivement sur l'ensemble des pages (depuis 2003).

APPEL À ANCIENS NUMÉROS

La direction du Devoir de Mémoire et des Archives (DDMA) lance un appel. Si la collection municipale comporte de nombreux numéros consultables, certains de ceux des années 1940 à 1960 n'ont pu être conservés. Si vous en retrouvez chez vous, n'hésitez pas à contacter la DDMA au 01 49 42 66 36 ou par courriel : doc.archives@noisylesec.fr

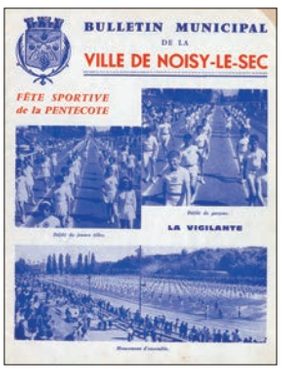

Bulletin municipal de 1964

Noisy-le-Sec Infos (février 1985)

Ici Noisy (janvier 2009)

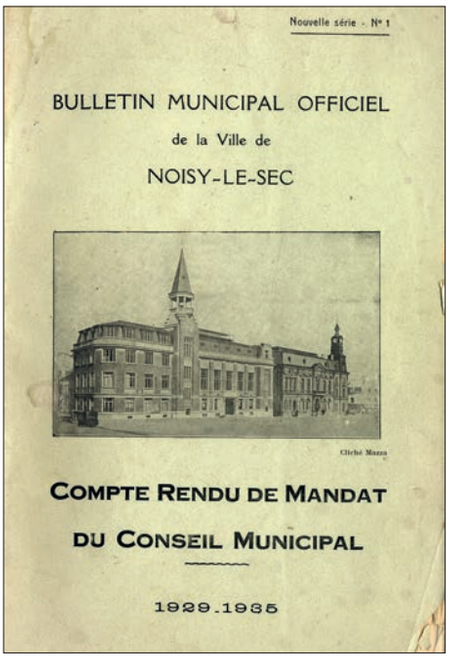

La première publication municipale connue (N° de 1929 à 1935)

Noisy-le-Sec Informations (mai-juin 1979)

Sous les mandatures de Roger Gouhier, maire de 1971 à 1995, la publication se mensualise. L'action municipale, alors en pleine modernisation, est valorisée. Les habitant.e.s deviennent des interlocuteur.rice·s privilégié·e·s de la vie noiséenne.
Depuis les années 2000, le bulletin municipal appelé désormais « journal » puis « magazine » poursuit son développement, sous différents formats et titres : *Miroir, Noisy Infos, Ici Noisy, Le Noiséen*…. Avec *Horizons*, une nouvelle page de son histoire commence en cette nouvelle année.

Florian Attikibé garde le cap

Malgré le reconfinement, le grand espoir du Noisy-le-Sec Athlétisme a continué de s'entraîner dur pour effacer une année sportive contrariée par la Covid-19.

Lundi 7 décembre, 19 h. Alors que le reconfinement n'est pas encore terminé, Florian Attikibé répète ses gammes sur la piste d'athlétisme du stade Salvador-Allende en compagnie de son entraîneur Patrick Vlassof.

De par son statut d'athlète de haut niveau, l'espoir du Noisy-le-Sec Athlétisme (NLSA) sur 400 mètres a pu continuer de s'entraîner à raison de trois soirs par semaine sur piste, plus deux à domicile ou en extérieur à avaler des côtes.

UNE SAISON 2020 À OUBLIER

Après une saison 2019 pleine de promesses en catégorie Junior 1re année – Florian s'était hissé en finale du championnat de France avec un temps de 48 s 95 – 2020 est une année à vite oublier tant la Covid-19 aura freiné son ascension.

« En début d'année, j'étais prêt mentalement et physiquement pour la saison et puis tout s'est arrêté en mars… j'ai pu reprendre l'entraînement début mai, avec comme objectif le championnat de France juniors FFA qui avait été décalé en octobre »,* raconte-t-il. Mais en raison du reconfinement, la compétition est définitivement annulée quatre jours avant la date… Nouveau coup dur pour l'athlète et son entraîneur. L'ambition d'un podium national s'envole, et avec elle, une possible qualification pour le championnat d'Europe junior et un stage en équipe de France.

LA SAGA ATTIKIBÉ

Chez les Attikibé, l'athlétisme est une véritable histoire de famille. Florian a débuté à l'âge de 5 ans au NLSA, puis ce sont ses grands frères Ervin et Mathieu qui l'ont rejoint. Comme Florian, titré plusieurs fois à la longueur, sur 200 et 400 m en championnat de France FSGT, ils ont obtenu d'excellents résultats et de nombreuses médailles au niveau national FFA, inter-régional et FSGT sur les sprints et les haies.

Florian avec son entraîneur Patrick Vlassof

DES AMBITIONS INTACTES

Désormais, Florian évoluera en catégorie espoirs, mais malgré ce contretemps, les ambitions restent intactes. *« Même si nous avons un manque de visibilité sur la prochaine saison, nous allons renforcer la préparation physique durant l'hiver pour que Florian continue sa progression,* explique Patrick Vlassof. *Florian est très courageux et dispose de qualités naturelles indéniables. S'il continue de travailler dur, il peut aller très loin »,* assure celui, qui en 38 ans au club de Noisy-le-Sec, a obtenu 40 podiums en championnat de France dans différentes catégories et épreuves avec ses athlètes.

OBJECTIF JO 2024 !

De son coté, Florian ne relâche pas ses efforts. *« Je me prépare désormais pour le championnat de France en salle qui pourrait se dérouler en février. Pour l'instant et grâce aux meetings auxquels j'ai participé en juillet, je suis qualifié avec le 7e temps national. »* Mais au-delà de cette échéance, l'espoir et son entraîneur se sont fixés des objectifs encore plus ambitieux. *« Depuis 5 ans, l'objectif est de gagner une seconde chaque année afin d'intégrer l'équipe de France et de participer aux JO de Paris 2024 ! »*

* Fédération Française d'Athlétisme

Encombrants, mode d'emploi

Pour vous offrir une meilleure lisibilité sur les cartes de collecte, nous vous présenterons chaque mois, de façon alternée, celle des encombrants et celle des ordures ménagères/multi-matériaux.

Déposez vos encombrants sur la voie publique, devant votre lieu d'habitation, à partir de 20 h la veille de la collecte ou impérativement avant 5 h le jour de la collecte.

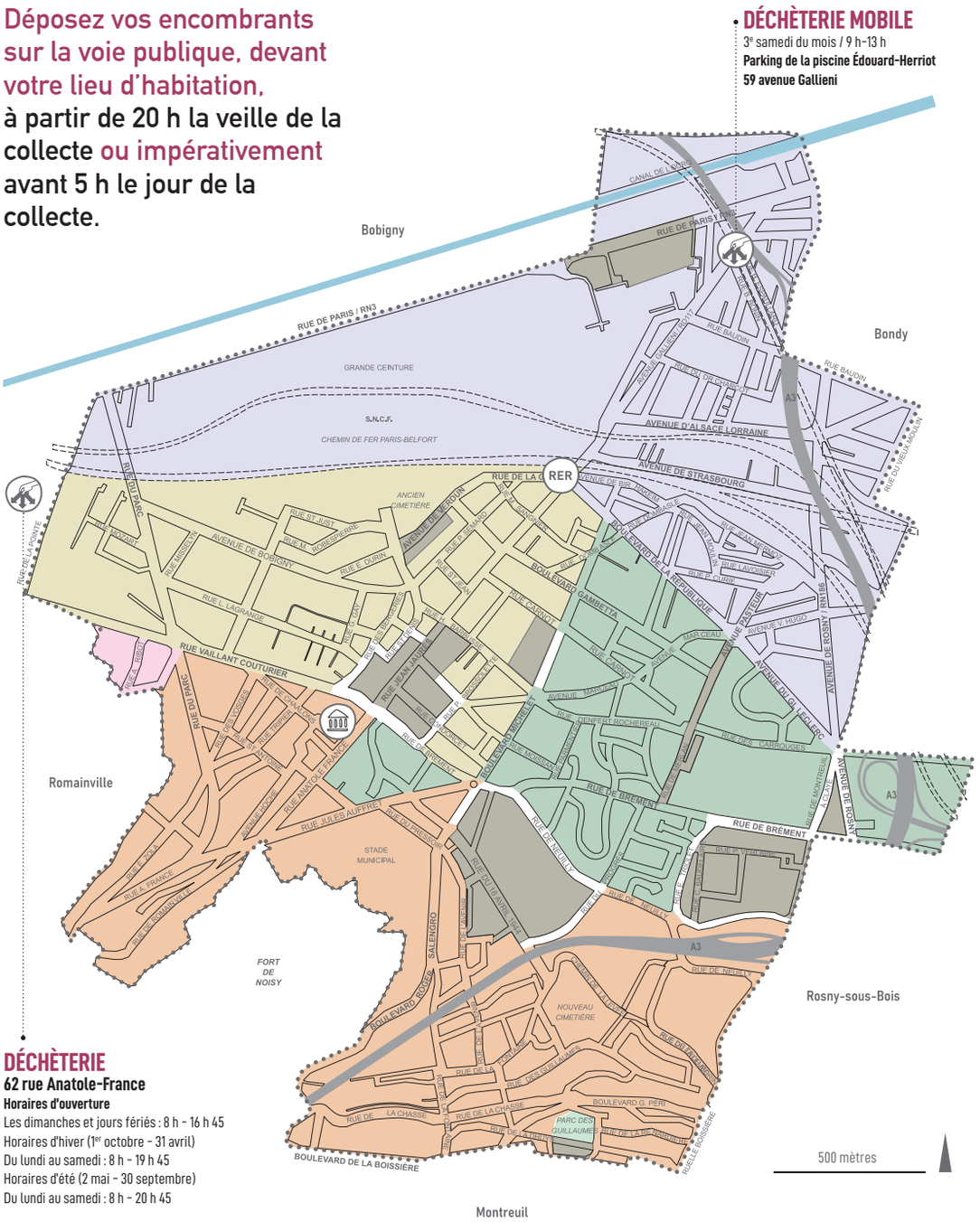

DÉCHÈTERIE MOBILE

3e samedi du mois / 9 h-13 h
Parking de la piscine Édouard-Herriot
59 avenue Gallieni

DÉCHÈTERIE

62 rue Anatole-France
Horaires d'ouverture
Les dimanches et jours fériés : 8 h - 16 h 45
Horaires d'hiver (1er octobre - 31 avril)
Du lundi au samedi : 8 h - 19 h 45
Horaires d'été (2 mai - 30 septembre)
Du lundi au samedi : 8 h - 20 h 45

JOURS DE COLLECTE SELON VOTRE SECTEUR

- **S1 :** tous les mercredis
- **S2 :** 1er et 3e mercredis du mois
- **S3 :** 2e et 4e mercredis du mois
- **S4 :** 1er et 3e jeudis du mois
- **S5 :** 2e et 4e jeudis du mois
- **S6 :** 2e et 4e vendredis du mois

Limites de secteur
Pour les rues colorisées, la collecte se fait le même jour côtés pairs et impairs. Pour les rues blanches, votre secteur de collecte correspond au côté de la rue où se trouve votre logement.

Infos déchets
0 805 055 055
N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile

Est Ensemble Grand Paris

gé déchets.fr
La carte interactive des points de collecte.
Accessible sur ordinateur, smartphone et tablette

LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOU·TE·S

Les comportements inacceptables d'une minorité compromettent les efforts du Territoire Est Ensemble et de la Ville pour nous offrir des espaces de vie propres et agréables. Chacun·e a un rôle à jouer pour maintenir la propreté de notre ville.

DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE EST ENSEMBLE

Afin de limiter les contacts, des consignes sont mises en place :
1) présenter sa pièce d'identité et son justificatif de domicile sur le tableau de bord,
2) attendre l'autorisation de pénétrer dans la déchèterie,
3) prévoir la main-d'œuvre suffisante pour vider les déchets,
4) respecter les gestes barrières et la distance d'1 m,
5) jeter ses équipements de protection dans le conteneur prévu à cet effet.

est-ensemble.fr/decheteries

LES DÉCHÈTERIES MOBILES RESTENT OUVERTES

Tous les 3e samedi du mois de 9 h à 13 h, sur le parking de la piscine Édouard-Herriot.
Service gratuit réservé aux habitant·e·s d'Est Ensemble, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Volume maximum accepté : 2 m³/foyer.

est-ensemble.fr/decheteries-mobiles

TRÊVE HIVERNALE POUR LES DÉCHETS VERTS

Jusqu'au 15 mars, les points d'apports volontaires de déchets verts sont fermés et la collecte en porte-à-porte est suspendue. Deux solutions s'offrent à vous :
- le dépôt en déchèterie (Bondy ou Montreuil),
- le compostage.

LE COMPOSTAGE CONTINUE

Un composteur de quartier est à votre disposition, géré par l'association Le sens de l'humus, allée Kruger. Par ailleurs, les formations au compostage et lombricompostage d'Est Ensemble sont maintenues en distanciel
Pour vous inscrire, contactez le 0 805 055 055.

CARNET NOVEMBRE 2020

Décès

AZEVEDO MOREIRA BOURBON Maria Goréti 65 ans
BAGNARIOL Marc 77 ans
BELABBAS Ahmed 87 ans
BELAHCENE Kader 76 ans
BOUDRAA Mohamed-Cherif 58 ans
BOULAY Claude 82 ans
BOURGUIBA Messaoud 83 ans
CHEZEAU André 71 ans
DUMONT Jean-Luc 67 ans
GAYE Seydou Amadou 46 ans
GUINAULT Maurice 85 ans
HADDAD Zahia 73 ans
HADJOUT Allaoua 83 ans
HARFOUCHE Mohand Said 76 ans
INVERNICI Teresa Maria 89 ans
KAYSER Gilberte 91 ans
LASCOUX Yvonne 69 ans
LATIF Salah 72 ans
LUCUT Adrian-Nicu 39 ans
MACALOU Badji 69 ans
MATROSU Viorica 98 ans
MELLE Patrick 71 ans
NEHLICH Didier 65 ans
NESTOROVIC Ljubisav 60 ans
PAQUET Louis-Marie 58 ans
PÉRIER Michelle 61 ans
RASTELLI Joséphine 83 ans
RECAVEL Martine 70 ans
SY Saïdou 82 ans
TASSIN Raymond 81 ans

Mariages

PICCO Pierre et VOGEL Magali 07/11

PETITES ANNONCES

Emplois / Services

- Ingénieur informaticien, je me déplace chez vous pour dépannage, PC, MAC, box, réseaux, cours, TV, téléphonie, etc. Téléphoner au 06 24 77 78 88
- Jeune femme cherche particulier ou association pour faire des heures de ménage et repassage. Téléphoner au 06 05 88 19 41
- Femme sérieuse avec beaucoup d'expérience et de belles références recherche des heures de ménage et repassage. Téléphoner au 06 22 76 66 18
- Étudiante infirmière et aide-soignante depuis 8 ans cherche garde de personnes âgées / personnes handicapées / personnes malades, la nuit et le week-end. Disponible immédiatement. Téléphoner au 07 54 49 20 30
- Assistante maternelle agréée avec 18 ans d'expérience, cherche enfant à garder (au mois). Téléphoner au 07 81 54 44 43
- Cours de couture chez vous par styliste modéliste diplômée et assistance garde d'enfant à domicile. Téléphoner au 06 64 75 23 47
- Femme sérieuse avec beaucoup d'expérience et de belles références recherche des heures de ménage et repassage. Téléphoner au 06 52 51 37 46
- Femme sérieuse avec beaucoup d'expérience et de belles références recherche des heures de ménage et repassage. Téléphoner au 07 60 30 63 80
- Hypnose pour arrêter de fumer. Méthode naturelle et très efficace en trois temps : préparation, séance d'hypnose et suivi pour arrêter définitivement. Téléphoner au 07 55 64 28 48

Divers

- Vends petit frigidaire 80/55/50, 80 € ; vélo adulte femme-homme, 110 € ; booster de démarrage voiture, 80 € ; vélo enfant, 55 € ; barre de toit, 80 €. Téléphoner au 07 53 64 28 27
- Vends combinaison et blouson de pluie pour moto XL, 45 €, bottines Adidas 5 €, taille 39 ; habits et déguisements enfant 8 ans, 5 € (robe flamenco et autres) ; véritable manteau en fourrure de rat d'Amérique, 50 €. Téléphoner au 06 62 88 28 10
- Vends frigidaire 30 € ; chaise haute bébé 10 € ; machine à pain 5 € ; boîte à lettres 5 € ; chaise dactylo noire 5 €. Téléphoner au 06 13 77 01 66
- Vends un casque de moto 40 € ; des outils de menuiserie, prix à débattre et divers bibelots... La vie de Marcel Cerdan, prix à débattre (cherche chaîne hifi en échange). Téléphoner au 06 10 48 16 20
- Vends bottes et chaussures de sécurité neuves et jamais portées, taille 39 et 40. Téléphoner au 07 88 27 77 36
- Vends un vélo neuf 200 € ; une table de cuisine en formica années 60, chromée, 30 € ; une radio-cd neuve, 35 € ; une petite commode, trois tiroirs, 30 € ; vaisselle neuve, prix à débattre ; affaires homme, femme et enfant et manteaux, à débattre ; sujet de Noël, 35 € ; matelas gonflable neuf, deux personnes + gonfleur ; une table de peinture en bois à armature rouge 20 € ; une encyclopédie neuve « Les mystères de l'Univers » ; un portant pour affaires, 20 € ; deux grandes valises, 20 €/l'une ; des parapluies, 15 €/l'un ; un petit meuble avec deux planchettes intérieures, 30 € ; deux tables à repasser avec plateaux en aggloméré, bon état, 25 € ; bac à linge, 10 € ; bacs à fleurs neuf, en ciment, 20 €/l'un ; très belle coupe à fruits, des années 60, 20 € ; une chaise avec un grand dossier, noire, 20 €. Téléphoner au 01 48 10 03 51
- Vends vêtements fille, de 5 ans jusqu'à la taille S, à partir de 2 € ; baskets à roulettes, taille 32, 10 € ; machine à laver Whirlpool, 6 kg, 100 € ; housse de couette Dora (200 x 140), 10 € ; rideau de princesse (140 x 212), 10 €. Téléphoner au 06 25 10 69 36
- Retraité cherche personne désirant se séparer gracieusement de timbres français et étrangers. Téléphoner au 06 24 50 05 93

COUPON À DÉTACHER

Règlement : ce service est réservé uniquement aux Noiséen.ne. s. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur. La mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous et envoyez le coupon à :
Direction de la Communication, Mairie de Noisy-le-Sec, Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec CEDEX

RUBRIQUE ET TEXTE DE VOTRE ANNONCE :

NOM/PRÉNOM/ TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

Mentions légales CNIL : Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Ville de Noisy-le-Sec, à des fins de publication "Petites annonces" du Noiséen. Les destinataires des données sont : Direction de la Communication. Vos données sont conservées une année. Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer votre droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement des données. Vous pouvez exercer votre droit par courrier à Monsieur le Maire, 1 place du Maréchal Foch ou par e-mail à dpo@noisylesec.fr. Pour plus d'information, vous pouvez consulter les mentions légales sur le site internet de la ville www.noisylesec.fr »

SANTÉ

INFIRMIERS DE GARDE
- Mme Laurençon
  2, rue St-Jean. 01 48 47 60 49
- Mme Riberprey
  75 rue Jean-Jaurès. 07 62 17 41 96
- Mme Chabi
  36 rue A-France. 06 64 47 22 31
- Mme Durand
  8, rue J.-Moulin. 06 60 82 76 36
- Mme Kradolfer
  4, square Stephenson
  01 48 43 69 69 ou 06 83 25 66 97
- Mme Ould Labeyrie
  36, rue A.-France. 06 30 24 08 50
- Mme Labeyrie
  36, rue A.-France. 06 64 47 22 31
- M. Lecair
  8, rue J.-Moulin. 01 48 48 24 10
- Mme Hardy / Mme Le Bourhis
  2, rue St-Jean. 01 48 45 37 72
- Mme Zana
  2, rue de l'Union. 01 48 45 83 00
- Mme Pischedda / Mme Naudin
  4, square Stephenson
  01 48 45 45 94 ou 06 38 61 22 66
- Mme Bikié
  35, av. de Brément
  01 41 71 13 93 ou 06 22 96 26 61

PHARMACIES DE GARDE
Sur décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, les gardes sont assurées par roulement entre différentes enseignes.
Pour en savoir plus :
https://monpharmacien-idf.fr

ATTENTION :
Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé d'appeler avant de se déplacer. Pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de garde chaque nuit, contactez le 17 (gendarmerie ou commissariat de proximité).

COORDONNÉES DES PHARMACIES

Pharmacie Barbusse
38 avenue H.-Barbusse, à Drancy.
01 48 30 03 27

Pharmacie Berthelot
5 rue Marcelin-Berthelot, à Drancy
01 48 32 02 11

Pharmacie Centrale
64 av. Louis-Aragon, à Bobigny
01 48 30 38 09

Pharmacie Cohen de Lara
103 avenue Jean-Lolive, à Pantin
01 48 45 26 67

Pharmacie des 4 routes
129, av. Henri Barbusse à Drancy.
01 48 30 22 65

Pharmacie Dongmo
150 avenue Jean-Lolive, à Pantin
01 48 45 12 25

Pharmacie de l'Église
132 av. J.-Lolive, à Pantin
01 48 45 00 97

Pharmacie du Marché
20 rue Jean-Jaurès, à Noisy-le-Sec
01 48 43 98 45

Pharmacie Gabriel (ex-pharmacie Domus) 15 allée G.-Zirnhelt (face au 78 av. du Gal.-De-Gaulle), à Rosny. 01 48 94 71 21

Pharmacie Maarek.
26 rue de Paris, à Montreuil. 01 42 87 77 37

Pharmacie Nigelle
144 rue R.-Salengro, à Drancy
01 48 30 24 74

Pharmacie principale
160 av. Henri-Barbusse, à Drancy
01 48 30 01 95

Pharmacie Simon - Attali
15 av. Faidherbe, au Pré-Saint-Gervais
01 48 30 01 95

Pharmacie Tchamba Sanjon
33 av. Jean-Jaurès, au Pré-Saint-Gervais
01 48 45 05 90

PERMANENCE MÉDICALE

Les médecins généralistes libéraux du secteur assurent une permanence médicale **le samedi de 14 h à 20 h ainsi que le dimanche et les jours fériés de 8 h à 20 h.**

CMS Fernand-Goulène
5, rue Pierre-Brossolette
Appeler le 15

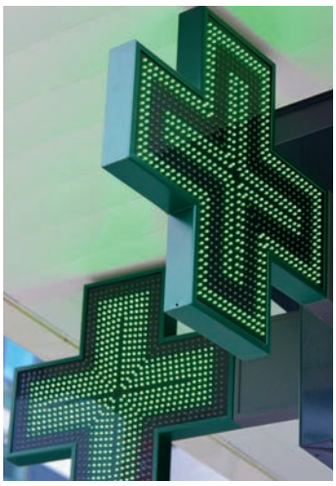

ANNUAIRE DES SERVICES

HOTEL DE VILLE
Place du Maréchal-Foch

• Guichet unique
Inscription et restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs (Mot-clé : « Guichet unique »)
guichetunique@noisylesec.fr
www.espace-citoyens.net/noisylesec

• Services à la Population et État civil
(Mot-clé : « population » ou « État-civil »)
population@noisylesec.fr - elections@noisylesec.fr
01 49 42 66 00

Horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, PETITE ENFANCE
01 49 42 66 86

• Coordination Petite Enfance
01 49 42 67 75

RELATIONS PUBLIQUES – VIE ASSOCIATIVE
01 49 42 67 16 - relations.publiques@noisylesec.fr

SERVICES TECHNIQUES
29 rue de la Fontaine
01 49 42 67 12

• Espaces verts
20 rue de Neuilly
01 49 42 67 01
service.espacesverts@noisylesec.fr

• Voirie, circulation, éclairage public
29 rue de la Fontaine
01 49 42 66 66
01 49 42 66 01
genie.urbain@noisylesec.fr

• Agents des Espaces Publics (AEP)
3 rue Paul-Vaillant-Couturier
01 49 42 64 36
aep@noisylesec.fr

CIMETIÈRES
Nouveau cimetière et bureau commun, 33, rue de la fontaine, 01 49 42 67 54
Ancien cimetière, 90, rue Saint Denis
Bureau : du lundi au vendredi de 9 h à 12h et de 13 h 30 à 17 h (uniquement au nouveau cimetière)
Ouverture des cimetières : 7j/7 du 1er mai au 1er novembre inclus 8 h - 18 h, du 2 novembre au 30 avril inclus 9 h - 17 h

POLICE MUNICIPALE
115 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 67
Horaires : du lundi au vendredi 7 h - 1 h, samedi : 8 h - 15 h
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, samedi de 8 h à 15 h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
11 rue de Brément
01 41 83 81 10

Secteur Action sociale / Insertion :
01 41 83 81 20, ccas@noisylesec.fr
Horaires : lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h. Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ FERNAND-GOULÈNE

• Unité de soins - consultations de médecine générale et spécialisée
5, rue Pierre-Brossolette
01 49 42 67 20
01 49 42 64 32 (infirmerie)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
1 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 17

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE
Centre Gérard-Philipe,
115 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 10
sports@noisylesec.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Samedi : 11 h - 16 h (service municipal de la jeunesse uniquement)

• Service municipal de la jeunesse/ Point Information Jeunesse
15 rue Béthisy
01 49 42 67 11
smj@noisylesec.fr et pij@noisylesec.fr
Horaires : mardi, mercredi et vendredi 9 h 30 - 12 h30 / 14 h - 18 h, jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h, samedi : 11 h - 16 h

Noisy-le-Sec

www.noisylesec.fr
Ville de Noisy le Sec

MAJORITÉ MUNICIPALE

Ensemble, allons plus loin !

Cela fait six mois que vous nous avez confié la gestion de notre ville et nous avons mis notre énergie, notre expérience militante, tout notre cœur, toute notre motivation pour être à la hauteur de la confiance que vous nous avez témoignée.
Dans ce contexte de crise sanitaire très préoccupant, nous avons dû renoncer à de nombreuses actions programmées et nous le regrettons. Néanmoins, un bus « éducation » a silloné nos quartiers cet été à la rencontre des jeunes Noiséennes et Noiséens, de nouveaux dispositifs aux critères plus justes et mieux ciblés ont été mis en place au CCAS pour accompagner les plus fragiles en matière d'aide alimentaire ou d'hébergement d'urgence, des intiatives ont été proposées pour soutenir les associations et les commerçant·e·s, des mesures ont été prises pour protéger les séniors. Nous avons engagé un travail et un suivi régulier avec les bailleurs.

Avec cette nouvelle année, se dessine l'espoir de nous retrouver enfin, dans nos quartiers, dans nos assemblées pour faire avec vous.
Noisy, ville apaisée, solidaire et inclusive, verte et ouverte, culturelle et sportive, conviviale et créative. Tels sont les vœux que nous formulons pour notre commune. Notre avenir est commun. Il est dans le partage et l'ouverture aux autres. Ainsi pourrait se révéler 2021. Soyons les porteur·e·s d'un Noisy-le-Sec avec des services publics forts, avec des associations toujours plus créatives et des habitant·e·s heureux de vivre dans une ville apaisée. Notre action est au service de toutes les Noiséennes et tous les Noiséens. Nous sommes fier·e·s de notre diversité et de l'intelligence collective qui en découle. La crise sanitaire n'est pas encore terminée. Mais l'espoir grandit grâce à votre résilience.

Recevez avec chaleur, chères Noiséennes et chers Noiséens, nos meilleurs vœux pour 2021. Que chacune et chacun y trouve le meilleur.

LES ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

100 % NOISY

Non, l'eau ne doit pas nous couter plus cher !

La majorité en place plaide pour une régie publique de l'eau uniquement par idéologie politique. Mais a-t-elle seulement pris en compte l'intérêt des noiséens ?
La réponse est non. Pire encore, elle n'est pas transparente sur les conséquences directes sur le porte-monnaie des noiséens.
Entre 44 et 140 millions d'euros. Voilà ce que couterait de passer à une régie publique de l'eau pour Est Ensemble.
La complexité du transfert, le poids des investissements, des coûts d'exploitations, les lourdeurs du service feront grimper la facture du transfert à une régie publique.
Les conséquences sont claires : Endettement supplémentaire sur plus de 25 ans, augmentation progressive assurée du prix de l'eau pour les usagers. Le prix au m3 pourrait être multiplié par 3.
De plus, ne jouons pas avec la qualité de l'eau ! Cela a une incidence directe sur notre santé. L'expertise du SEDIF et son sérieux ne sont plus à prouver. 350 000 analyses sont réalisées chaque année par le SEDIF. Est Ensemble n'en aura ni les moyens financiers ni les moyens humains.
La sécurité sanitaire et le niveau de qualité de l'eau du robinet exigent des investissements lourds de dizaines de millions d'euros tous les ans. Soyons clairs. Est Ensemble ne pourra pas assumer.
Enfin, la majorité accuse VEOLIA d'être un vilain capitaliste. Les coupures d'eau pour impayés, c'est faux ! Le SEDIF mène des actions sociales et solidaires.
L'eau est un bien commun, oui. Et c'est bien en cela qu'il doit être éloigné des intérêts politiques privés d'une majorité inconséquente.
Nous resterons mobilisés pour que les noiséennes et noiséens continuent de bénéficier d'une eau de qualité à un prix raisonnable.
Nous vous adressons à tous nos vœux sincères de santé et bonheur pour la nouvelle année.
Vous pouvez nous écrire à l'adresse mail suivante : elusnoisy©gmail.com

L'ÉQUIPE 100% NOISY

AGIR POUR NOISY

Agir pour le climat à Noisy

L'Accord de Paris pour le climat a 5 ans. Pour la France, c'est 5 ans d'inaction et de mise en danger continue de notre santé et de nos ressources naturelles.

A l'échelle de la commune, **nous pouvons et devons agir** car 76% de la consommation d'énergie des collectivités proviennent des bâtiments.
Les logements consomment 44% de l'énergie globale.

Ce sont donc les priorités pour des travaux de rénovation thermique très rentables pour le climat et le pouvoir d'achat.

Je propose le **lancement immédiat d'un plan communal** tant pour les bâtiments de la ville que pour aider les particuliers et les bailleurs. **Agir pour Noisy** l'a inscrit dans son programme.

Agissons pour éviter le désastre climatique ! Bonne année 2021 !

JEAN-PAUL LEFEBVRE,
Conseiller municipal
Adjoint au maire honoraire

LES ÉLU·E·S VOUS REÇOIVENT

PRISE DE RENDEZ-VOUS
- **PAR COURRIEL : SECRETARIAT.ELUS@NOISYLESEC.FR**
- **PAR TÉLÉPHONE : 01 49 42 66 21**

Olivier SARRABEYROUSE,
maire de Noisy-le-Sec

UN MERCREDI APRÈS-MIDI SUR DEUX

Anne DÉO, adjointe déléguée à la santé, aux solidarités, au handicap et à l'accès aux droits

LE JEUDI EN JOURNÉE

Sandrine LOUËT, conseillère municipale déléguée aux discriminations, à l'égalité femmes-hommes et aux violences envers les femmes

LES MERCREDI ET SAMEDI EN MATINÉE

Wiam BERHOUMA, adjointe déléguée au développement et à la promotion de la culture, à l'éducaion populaire et à la transmission de la mémoire

UN MERCREDI APRÈS-MIDI SUR DEUX

Séréna YAHMI, conseillère municipale déléguée au droit à la tranquillité publique

UN SAMEDI MATIN PAR MOIS

Julie GRÜNEBAUM, adjointe déléguée aux droits de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration

UN SAMEDI MATIN SUR DEUX (CE MOIS-CI, LES 9 ET 23 JANVIER)

Albert PRISSETTE, conseiller municipal

LES MERCREDI ET JEUDI EN MATINÉE

Hakima LOUNIS, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et **Samia FETTAL,** adjointe déléguée à la jeunesse et aux droits à la jeunesse

EN FIN DE JOURNÉE EN SEMAINE SELON LES DEMANDES

Les autres élu·e·s n'ont pas communiqué de jours de permanences précis, mais peuvent vous recevoir en fonction de leurs disponibilités. Les adjoint·e·s de quartier sont amené·e·s à vous rencontrer directement sur le terrain lors des conseils de quartier et autres réunions publiques.

Noisy-le-Sec

Olivier Sarrabeyrouse, le Maire et le Conseil municipal vous adressent leurs meilleurs vœux

2021